



**Mémoire**

**Présenté par**

**BADIANE, Sidia Diaouma**

**Université Cheikh  
Anta Diop de Dakar**

**Pratiques culturelles et gestion des ressources  
forestières en Basse Casamance : l'exemple des Diola  
d'Oussouye**

---

**Année universitaire :**

**2005 - 2006**

21 JUIN 2007

16.02.02

BAD

13523



Université Cheikh  
Anta Diop de Dakar



Organisation des Nations  
Unies pour l'Éducation, la  
Science et la Culture

## DEA CHAIRE UNESCO-UCAD

*« Gestion intégrée et développement durable  
des régions côtières et des petites îles »*



### PRATIQUES CULTURELLES ET GESTION DES RESSOURCES FORESTIERES EN BASSE CASAMANCE : *l'exemple des Diola d'Oussouye*

MEMOIRE

*Présenté par .*

Sidia Diacuma BADIANE

*Sous la direction de*

M. Alioune KANE  
Professeur UCAD

M. Paul NDIAYE  
Maître Assistant UCAD

M. Adrien COLY  
Maître Assistant UGB



CODESRIA

ANNEE ACADEMIQUE : 2005 – 2006

Avec le concours du

## Sommaire

SOMMAIRE .....	2
DEDICACES.....	3
REMERCIEMENTS .....	4
LISTES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES.....	5
AVANT-PROPOS.....	6
INTRODUCTION GENERALE .....	8
PROBLEMATIQUE.....	10
METHODOLOGIE DE L'ETUDE.....	12
PLAN DU TRAVAIL .....	13
<b>PREMIERE PARTIE : ECOSYSTEMES ET GESTION DE L'ESPACE FORESTIER EN BASSE CASAMANCE.....</b>	<b>14</b>
CHAPITRE 1 : APERÇU PHYTOGEOGRAPHIQUE DE LA BASSE CASAMANCE : FOCUS SUR LE DISTRICT D'OUSSOUYE .....	16
CHAPITRE 2 : TENURE DE L'ESPACE FORESTIER EN MILIEU DIOLA .....	20
CHAPITRE 3 : GESTION PARTICULIERE DES FORETS SACREES EN MILIEU URBAIN : LE CAS D'OUSSOUYE .....	23
<b>DEUXIEME PARTIE: APPROCHE ETHNOCULTURELLE DE LA GESTION DES FORETS SACREES : LE MODELE D'OUSSOUYE .....</b>	<b>30</b>
CHAPITRE 1 : CADRE CONCEPTUEL : ETHNOECOLOGIE DIOLA ET DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LA GESTION DES FORETS SACREES .....	31
CHAPITRE 2 : METHODES, OUTILS ET MATERIELS D'ETUDE DE CAS DE LA FORET ROYALE D'OUSSOUYE .....	36
CHAPITRE 3 : RESULTATS .....	40
<b>TROISIEME PARTIE : LES DIOLA ET L'ESPACE FORESTIER, QUELLE DYNAMIQUE RELATIONNELLE ?.....</b>	<b>47</b>
CHAPITRE 1 : CARACTERISTIQUES CULTURELLES DE LA SOCIETE TRADITIONNELLE DIOLA .....	48
CHAPITRE 2 : INTERRELATION FORET SACREE POPULATION EN MILIEU DIOLA .....	55
CHAPITRE 3 : CONCILIER STRATEGIES SPATIALES TRADITIONNELLES, CONSERVATION DURABLE ET AMENAGEMENT URBAIN .....	62
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>66</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>69</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>72</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX, FIGURES, PHOTOS ET CARTES.....</b>	<b>79</b>
<b>LEXIQUE.....</b>	<b>80</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>81</b>

## Dédicaces

*Je dédie ce mémoire  
à titre posthume,  
à mon oncle feu  
Charles Djissalo DIEDHIOU.*

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## Remerciements

Gloire soit rendu à Dieu Shalom Lui qui a permis le commencement et l'achèvement de ce mémoire.

Nous adressons nos vifs remerciements à :

Messieurs Paul NDIAYE, et Adrien COLY, qui ont accepté une nouvelle fois, d'être nos guides scientifiques dans l'élaboration de ce travail d'étude et de recherche. Vous nous avez suivi, avec beaucoup d'attention. Nous vous exprimons notre gratitude et nos sincères remerciements.

Monsieur Alioune KANE tenant de la CHAIRE UNESCO/UCAD, nous lui sommes reconnaissant pour nous avoir accompagné et suivi dans notre travail de mémoire.

Monsieur Alioune BA, qui a participé dans l'encadrement. Ses conseils nous ont été d'un grand apport. Il nous a permis de parfaire notre démarche sur le terrain.

Aux professeurs, enseignants et chercheurs qui nous ont conduit dans cette formation. Ils nous ont permis de maîtriser les outils d'une approche pluridisciplinaire concernant la gestion le développement durable des régions côtières et des petites îles.

Nous remercions vivement le CODESRIA (Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique), dont nous avons bénéficié un appui financier. Nous exprimons ici toute notre gratitude à l'endroit du Directeur exécutif du conseil et tout le personnel.

Mes remerciements vont à l'endroit de :

Sa majesté, le roi Sibiloumbaye DIEDHIU, qui a autorisé la réalisation de l'inventaire floristique dans la forêt royale d'Oussouye ;

Bourama DIEDHIU et Clédor Omi DIABONE, qui m'ont appuyé sur le terrain, sans oublier Nocofé DJIBALENE et toutes ces personnes sympathiques, qui m'ont aidé, lors des enquêtes. Nous voulons nommer Pape A. BA, Théophile DIEDHIU, Kalifa DIATTA, Samsidine SANE, Gildas DJIBALENE, Aristide Papis CISSE...

Nous exprimons notre reconnaissance à Souley COMMA, systématicien à l'IFAN, avec qui, nous avons identifié les espèces ligneuses mises en herbier.

Nous tenons à remercier également, les autorités coutumières d'Oussouye en particulier Atabo DIATTA, Ehoubé DIEDHIU.... ;

les autorités administratives d'Oussouye, le Maire Bénédicte LAMBAL, les délégués de quartiers et l'ensemble de la population d'Oussouye pour leur collaboration.

Nous n'oublions pas, nos aimables condisciples de la CHAIRE UNESCO/UCAD, promotion 2005/2006.

Nous disons merci, à tous les membres de THESISGEO, particulièrement à ma marraine Agnès Daba THIAW, pour leur apport constructif dans l'élaboration de ce mémoire.

Nous associons dans nos remerciements le personnel du Cabinet TROPIS ENVIRONNEMENT et de l'ONG CRESP pour leurs conseils, encouragements.

Nous pensons aussi à nos parents, oncles, tantes, frères, sœurs, cousins et cousines, vous qui êtes pour nous une source de motivation. Merci pour votre soutien sans faille.

Que tous ceux qui nous ont soutenu d'une manière ou d'une autre dans ce travail d'étude et de recherche, puissent trouver ici l'expression de notre profonde gratitude.

## Listes Abréviations, Sigles et Acronymes

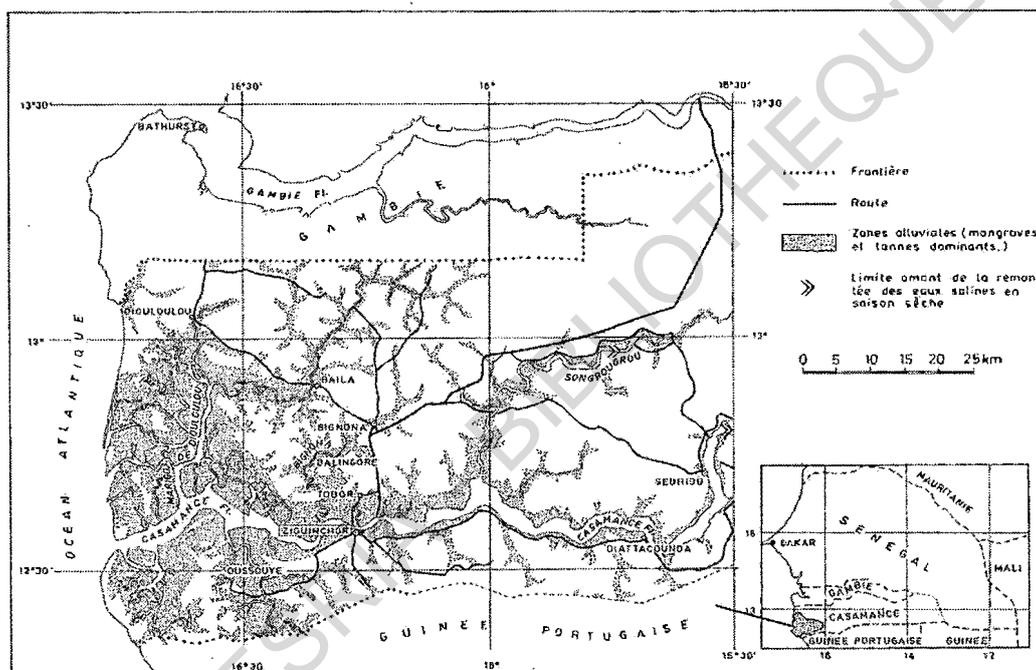
ADM :	Agence pour le développement Municipal
CODESRIA :	Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique
CRESP :	Centre de Ressources pour l'Emergence Sociale Participative
DPN :	Direction des Parcs Nationaux
DTGC :	Direction des Travaux Géographiques et Cartographiques
IFAN :	Institut Fondamental d'Afrique Noire
IRD :	Institut de Recherche et Développement
MAB:	Man And Biospher
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
TROPIS :	Tropical Service Environnement
UCAD :	Université Cheikh Anta Diop
UGB :	Université Gaston Berger
UICN :	Union International pour la Conservation de la Nature
UNESCO :	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## Avant-propos

Ce travail d'étude et de recherche entre dans le cadre du programme de la CHAIRE UNESCO/UCAD. Cette formation dans laquelle nous avons évolué, est consacrée à la « **gestion intégrée et le développement durable des régions côtières et des petites îles** ». Dans cette thématique générale, nous nous sommes intéressés à la question des pratiques endogènes des sociétés traditionnelles et développement durable dans les espaces côtiers.

Le thème développé ici est intitulé « Pratiques culturelles et gestion des ressources forestières en Basse Casamance : l'exemple des diola d'Oussouye ». Il répond aux préoccupations de la recherche focalisée, sur la gestion et la conservation des ressources naturelles particulièrement celles forestières dans une zone amphibie.



Carte 1 : Zone amphibie de la Basse Casamance

Source : J. VIEILLEFON 1997

En effet, les forêts d'Oussouye s'intègrent dans un ensemble écosystémique que PELISSIER appelle les rivières du sud. Dans cet écosystème se sont développées des formations végétales dont l'originalité est déterminée par les relations physiques entre le continent, le fleuve et l'océan. La complexité du milieu rend compte de la diversité des relations entre société et ressources.

Les espaces aquatiques soient maritimes, littoraux ou estuariens sont structurés par un système d'exploitation. Il existe ainsi dans les relations entre une société et son environnement, des combinaisons multiples, qui s'expriment à travers les valeurs attribuées aux ressources.

A cet égard, les relations entre la société diola et son milieu restent multiformes du fait de la variété des éléments composant la zone littorale (côtes sableuses, vasières, estuaire, récif...),

de leurs ressources (à la fois terrestres et aquatiques, minérales, végétales et animales) et de leurs usages<sup>1</sup>.

Les sociétés des milieux amphibies combinent souvent les activités maritimes et terrestres. La définition des terroirs en Basse Casamance suit l'intrication complexe du milieu. Il existe des terroirs amphibies aménagés dans la mangrove. Ces derniers associent étroitement pêche cueillette des produits aquatiques, récolte du sel, et du bois et riziculture.

On note aussi des terroirs mixtes aquatiques et terrestres, où les systèmes d'exploitation sont plus diversifiés grâce aux ressources de plateau. Les espaces qui ont plus de valeur à la fois du point de vue économique, social et culturelles pour ces terroirs, sont les bas fonds et les zones forestières aux dépens de la mangrove et des autres ressources aquatiques. Ce type de terroir est celui rencontré dans la zone d'Oussouye (plateau de huluf<sup>2</sup>).

Les limites géographiques de notre cadre d'étude se confinent à l'entité urbaine d'Oussouye pour deux raisons essentielles:

- la cité urbaine d'Oussouye reste une localité où tradition et modernisme cohabitent ;
- le paysage forestier urbain d'Oussouye est particulièrement marqué, par la présence de forêts sacrées, qui s'imposent comme patrimoine à la fois naturel et culturel.

Ces observations apparaissent comme un indicateur majeur qui concourt à définir notre thème de recherche.

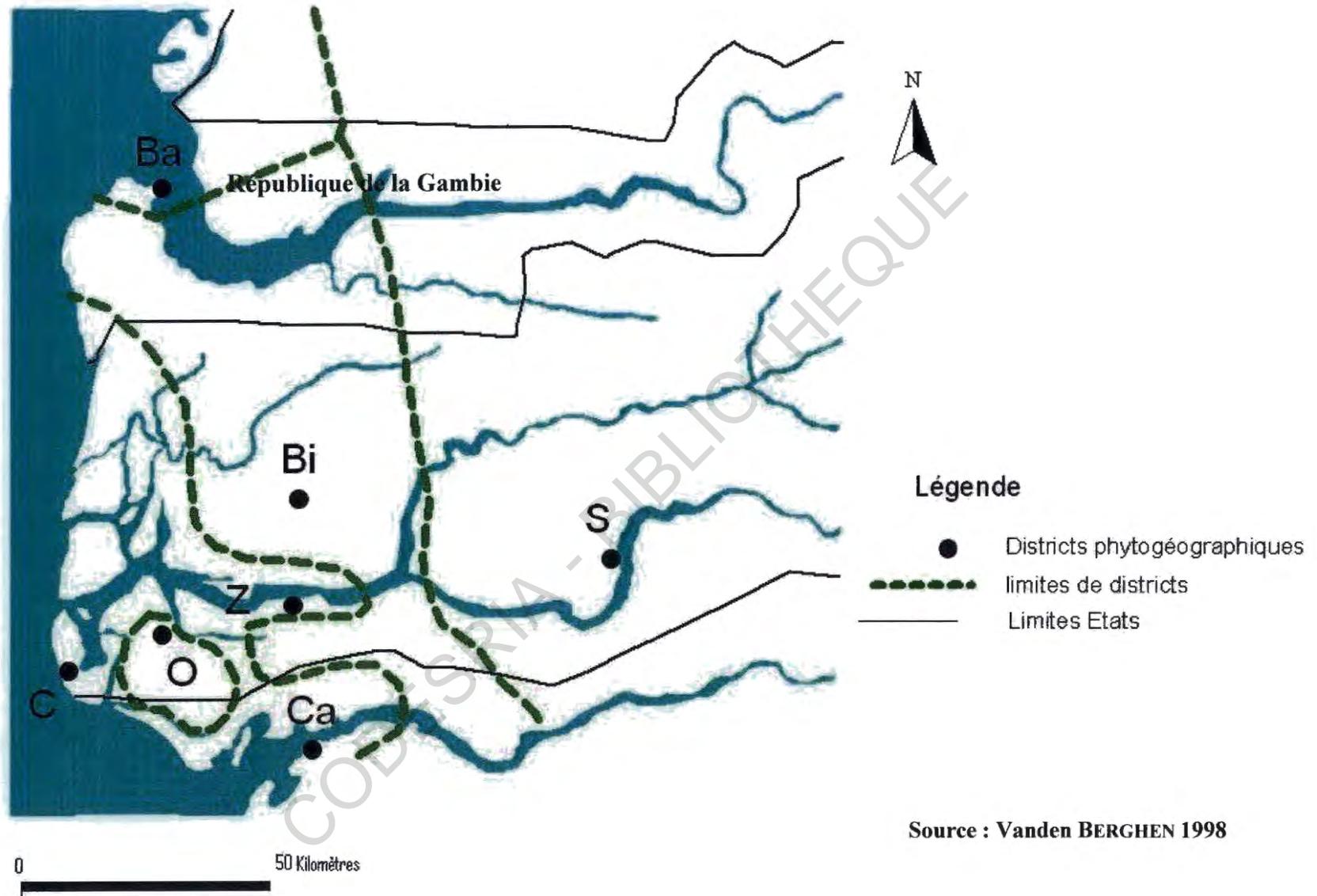
Nous avons choisi l'exemple des diola pour aborder la question relationnelle de l'adaptation des sociétés traditionnelles à un environnement naturel en proie au phénomène d'urbanisation, tel qu'on l'observe à Oussouye.

L'intérêt qui se dégage à travers cette étude, est de mettre en évidence les représentations symboliques, religieuses et les valeurs culturelles que se font les diola de la forêt.

---

<sup>1</sup> CORMIER-SALEM (M. C.) 1995 – Terroirs aquatiques et territoires de pêche. Enjeux fonciers halieutiques des sociétés littorales ouest-africaines. In Dynamique des systèmes agraires, terre, terroir, territoires. Les tensions foncières. ORSTOM, Colloques et Séminaires Paris pp 57-81.

<sup>2</sup> Huluf est l'entité territoriale historique regroupant les six villages de (Oussouye, Kalobone, Djivente, Ediougou, et Senghalène)



Carte 2: Districts phytogéographiques de la Basse Casamance

## PROBLEMATIQUE

### Contexte

La région naturelle sud ouest du Sénégal, appelée Basse Casamance constitue, un immense complexe écotopographique. Elle renferme des écosystèmes assez variés, et reste fortement marquée par l'enchevêtrement de forêts galeries, de mangroves à palétuviers. La vigueur de ce domaine fluvio-marin est largement déterminée, par la présence du fleuve Casamance, qui relie la mer aux terroirs de l'hinterland.

Le département d'Oussouye « pays Kassa<sup>5</sup> » est donc entièrement localisé dans la zone estuarienne de la Casamance. On retrouve dans ce milieu amphibie, du domaine des forêts subguinéennes à soudaniennes, des systèmes séculaires de production, mais surtout des stratégies et des formes très originales de conservation du milieu naturel.

A Oussouye, en Basse Casamance, le recours à la tradition a aidé alors à la préservation d'espaces boisés au cœur même de la ville. Ce sont des espaces forestiers sacrés, qui jouent un rôle dans la définition de l'identité culturelle des populations locales.

D'un point de vue traditionnel, la notion de bois ou forêts sacrés renvoie dans un sens, à un îlot de boisement, ou bien une portion de terrain couvert par une végétation relativement dense, désignés par les dépositaires des coutumes d'un village pour servir de lieu de cultes, de dépôt de fétiches, de réunion, d'initiation, de cimetière, etc.<sup>6</sup>

Ces espaces forestiers apparaissent au plan écologique comme réserves naturelles d'importance. Selon FATY E. I (1994)<sup>7</sup>, « les forêts sacrées sont des espaces biologiques dans lesquels toute la flore, toute la faune, ainsi que les éléments physico-chimiques, aériens et aquatiques qui les habitent sont considérés comme strictement sacrés et intouchables ». L'aspect sacré reste alors un moyen efficace de protection des ressources forestières<sup>8</sup>.

La nature revêt ainsi diverses significations selon les sociétés. Les approches de conservation ou de préservation des ressources naturelles sont tout aussi variées. Les sociétés traditionnelles pour leur part, ont toujours accordé une forte connotation symbolique vis-à-vis à la nature. La relation société/nature se traduit souvent, en des applications complexes, qu'il n'est pas évident *a priori* de cerner avec exactitude. Il est admis en effet, que dans certains milieux, l'importance des pratiques traditionnelles dans la conservation de la nature, explique la richesse de la biodiversité.

La ville d'Oussouye, est pratiquement couverte à plus d'un tiers de sa superficie par des forêts. Les Diola, composant l'ethnie majoritaire dans cette région, ont développé des comportements, qui prônent le respect de toute créature et une utilisation rationnelle des ressources naturelles. Dans cette société, ce qu'on appelle « respect de l'environnement » et la « gestion durable des ressources naturelles », possède des cas équivalents, dans les pratiques culturelles. Fondées sur une conception des règles et des valeurs, ces pratiques impliquaient et édictaient un rapport harmonieux avec la nature (physique, animale et végétale). Cela se traduit par la sacralisation de certains espaces et espèces et se matérialise par :

- le développement d'interdits et d'autres proscriptions des milieux naturels ;

---

<sup>5</sup> Le kassa est l'appellation traditionnelle de l'entité géographique constituée dans le découpage administratif actuel par le Département d'Oussouye.

<sup>6</sup> BADIANE S. D. 2005 « Les écosystèmes forestiers sacrés de la ville d'Oussouye : inventaire floristique et problématique de conservation. » mémoire de maîtrise UGB 133p.

<sup>7</sup> UNESCO PRESSE n° 10 juin 1994 p5

<sup>8</sup> COLY et al. 2002 « Le sacré au service de l'environnement (Article Téranga Air Sénégal international) »

Cette orientation se nourrit par le besoin d'une meilleure connaissance non seulement de la valeur de l'approche ethnoécologique, mais aussi de sa portée sur la conservation de la biodiversité. Par ailleurs, une réalité complexe existe dans l'espace semi urbain d'Oussouye. La dynamique socioculturelle est réelle. L'identification des acteurs de la conservation des forêts sacrées et leur rôle semblent importants à connaître. Le paysage urbain reste le point d'interférence de multiples processus. Le changement de contexte (passage du rural à l'urbain) et les menaces socioculturelles confinent de plus en plus le rôle des valeurs traditionnelles de respect de la nature. Le lien dialectique existant entre les forêts sacrées et les populations reste tout de même dynamique. Certaines normes sociales établies par souci de protection de la biodiversité ont tendance à disparaître.

Les forêts sacrées de la ville sont en proie à diverses menaces. Leur recul est constaté. De certaines forêts, il ne reste plus que quelques arbres. La biodiversité est perturbée, de même au plan surfacique, les forêts se rétrécissent.

L'appréciation des facteurs directs de dégradation de ces forêts pose encore problème. L'impact des mutations socioculturelles et l'ampleur des pressions anthropiques sur les forêts restent aussi peu fouillés. Tout ceci donne alors matière à réflexion, d'où l'intérêt de cette investigation, pour mettre à l'évidence les facteurs culturels favorables à la conservation durable des forêts.

## **Objectifs de l'étude**

L'ambition exprimée à travers cette étude est de voir à partir d'un exemple précis les éléments et l'arsenal traditionnel de la gestion des forêts sacrées d'Oussouye, ainsi que leurs antécédents. Il s'agit plus spécifiquement :

- d'effectuer un inventaire floristique systématique des espèces ligneuses de la forêt ;
- d'analyser le rapport des populations avec cette forêt et l'impact des mutations urbaines sur celle-ci ;
- d'identifier les mécanismes de protection appliqués à cette forêt et d'identifier les différents acteurs qui sont impliqués de manière directe ou indirecte.

## **Hypothèses**

Les forêts sacrées se présentent dans le paysage urbain d'Oussouye comme les éléments les plus proches de la forêt naturelle. Le diagnostic systématique de ces espaces écologiques, à travers un inventaire du cortège floristique est indispensable.

La compréhension de l'interface entre système social et écosystème forestiers est nécessaire pour promouvoir une gestion durable des forêts sacrées urbaines d'Oussouye.

En dépit de la pesanteur des facteurs de dégradation des forêts sacrées urbaines, le caractère sacré reste un atout pour renforcer la dynamique de conservation des écosystèmes forestiers de même que l'ensemble du patrimoine naturel de la Basse Casamance.

## **Méthodologie de l'étude**

Nous faisons abstraction des détails méthodologiques par souci de redondance. Nous avons alors consacré un chapitre entier dans la deuxième partie, à la présentation de la méthodologie de l'étude.

Néanmoins, il convient de faire ici, une description sommaire de la démarche méthodologique. Ainsi la méthodologie de l'étude s'articule autour de trois phases essentielles.

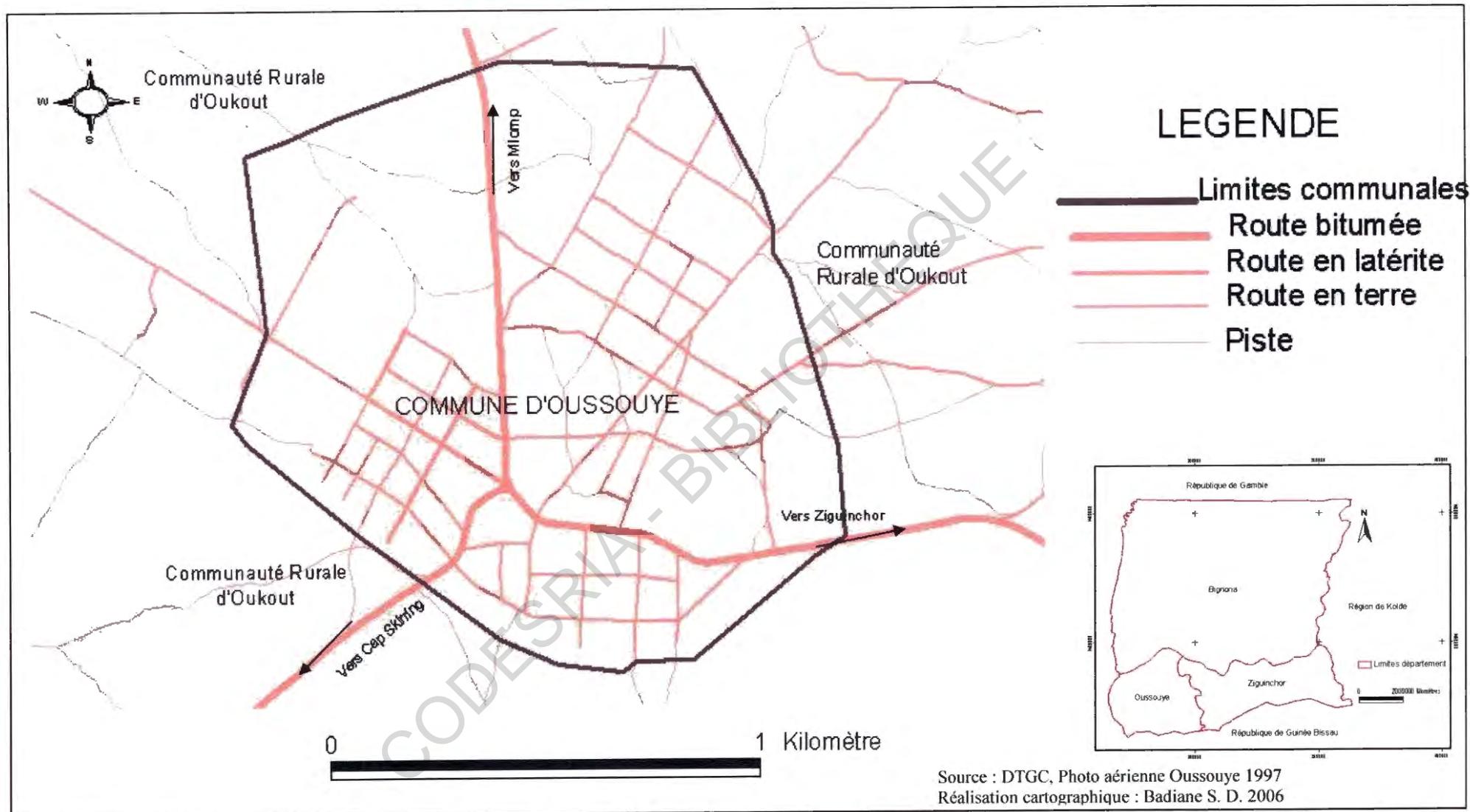
La phase documentaire : cette étape concerne la recherche et l'exploration des écrits et documents divers portés sur la thématique que nous abordons. Elle nous a conduit tour à tour dans plusieurs centres de documentation, des instituts de recherche, des bibliothèques universitaires (UCAD, UGB, UNESCO, IFAN, IRD, UICN, TROPIS), etc. Des services comme, la Direction des Eaux et forêts et chasse, celle des parcs nationaux ont été visités. Les documents cartographiques nous ont été aussi d'un grand apport (photographies aériennes ou satellitaires) pour spatialiser certaines données et matérialiser le paysage.

La phase de travail de terrain, de traitement et d'analyse des données (voir chapitre 2, deuxième partie).

### ***Plan du travail***

Le plan de rédaction du travail se structure suivant trois grandes parties. La première partie est consacrée à une analyse de l'écosystème forestier de la Basse Casamance, en mettant en exergue le district d'Oussouye. La seconde partie fait état de l'approche ethnoécologique diola, assortie d'une étude de cas centrée sur la forêt royale d'Oussouye. La troisième partie présente les éléments de liaison entre la société humaine et le patrimoine naturel en l'occurrence la forêt.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE



Carte 3: Commune d'Oussouye

# Chapitre 1 : Aperçu phytogéographique de la Basse Casamance : focus sur le district d'Oussouye

Le domaine forestier de la Basse Casamance a fait, depuis longtemps l'objet d'études consacrées, surtout à la végétation et à la flore. C'est une zone forestière à formation très diversifiée et complexe. En outre sa complexité exprime aussi une singularité paysagère manifeste en certains endroits.

## I Généralités sur la phytogéographie de la Basse Casamance

La végétation de la Basse Casamance présente une grande variété d'écosystèmes. Les conditions bioclimatiques particulièrement favorables ont permis la mise en place d'un massif assez dense de formations végétales très composites. Aujourd'hui on considère encore que plus d'un tiers de la région sud est couvert de forêt.

La végétation de la Basse Casamance est marquée par une opposition nette entre le secteur littoral et la partie continentale. Cette caractéristique fait que WHITE 1986<sup>12</sup> définit la Basse Casamance comme une plaine côtière comportant une « une forêt d'affinité guinéo-congolaise ». Il précise que cette partie du Sénégal reste la limite climatique de la forêt ombrophile. Seulement, dans cette région, la contrainte du développement d'une forêt ombrophile typique s'explique par :

- les précipitations certes importantes, mais concentrées sur 4 à 5 mois ;
- la saison sèche trop longue et trop intense.

ADAM 1961<sup>13</sup> pour sa part, insistant sur le caractère littoral, dira que la Casamance est localisée dans le climat guinéen et est fortement marquée par les influences fluvio-marines. C'est un domaine très morcelé, constitué par des enclaves de végétation.

On détermine le massif forestier de la Basse Casamance, comme étant le domaine des forêts denses sèches. Le peuplement y est fermé, sans ouverture majeure du couvert (plus de 80 %) SCHNELL 1976<sup>14</sup>; les arbres de la strate dominante ont une hauteur de 15 à 20 mètres, et perdent pour la plupart leurs feuilles en saison sèche.

Le sous-bois est formé d'arbustes sempervirents (se dit d'une forêt dont le feuillage ne se renouvelle pas selon un rythme saisonnier et qui apparaît toujours verte) ou décidus (relatif aux plantes dont les feuilles tombent selon un rythme saisonnier). Le tapis graminéen est généralement discontinu.

Par endroit, on retrouve un type de végétation "climax" (terme final d'évolution naturelle d'une formation végétale) qui se dresse sous forme de reliques, notamment dans le Parc national de la Basse Casamance, dans les forêts classées et les forêts sacrées au tour d'Oussouye. La strate dominante est composée de trois espèces *Parinari excelsa*, *Erythrophleum guineense* et *Detarium senegalense*.

<sup>12</sup> « La végétation de l'Afrique » ORSTOM et UNESCO pp 196-197.

<sup>13</sup> « La végétation du bois sacré d'Oussouye (Casamance) et quelques intrusions du domaine de la forêt dense en Basse Casamance » Bulletin IFAN n°I Janv. 1961 pp1-10.

<sup>14</sup> « Introduction à la phytogéographie des pays tropicaux. La flore et la végétation de l'Afrique tropicale ». P 290

## II Présentation du district phytogéographique d'Oussouye

Selon TROCHAIN 1940<sup>15</sup> le terme district est utilisé pour désigner le niveau inférieur de la hiérarchie des subdivisions phytogéographiques. Dans le district, l'endémisme, s'il y existe est très réduit. On n'y observe pas non plus de groupements végétaux particuliers, mais simplement des faciès plus ou moins particuliers correspondants à des stations remarquables. Les irradiations (intrusions) floristiques y sont fréquentes.

Le district phytogéographique d'Oussouye appartient au domaine guinéen. C'est un district d'étendue relativement faible. Il se présente en entité emboîtée, dans la zone maritime de la Basse Casamance. Plusieurs unités morpho écologiques et des groupements taxinomiques individualisés sont retrouvés dans ce district. C'est un district individualisé, puisqu'il devrait être fondu dans le district littoral de Cap skirring, dont il serait complètement détaché.

De toute manière cette entité phytogéographique forme un territoire géobotanique paralittoral, dont il n'est pas éloigné du point de vue génétique. Tout compte fait, l'option d'en faire un domaine particulier réside dans la différence relative de certains paramètres bioclimatiques.

Le district d'Oussouye répond donc à un territoire où le climat est partiellement différent de celui qui règne de manière *stricto sensu* sur le littoral de la Basse casamance. Les effets océaniques sont adoucis aux environs d'Oussouye. Il est caractérisé par l'apparition de peuplement végétal et l'existence de galeries forestières, qui contiennent un nombre d'espèces végétales propres à la région phytogéographique de la forêt dense.

## III Les formations végétales dans le district d'Oussouye

Les formations végétales se caractérisent par leur densité et leur richesse. On distingue divers groupes et leur distribution répond souvent à une influence édaphique, topographique, ou du régime hydrique. Elles se composent principalement de formations d'affinité littorale de milieu amphibie et formations terrestres de plateaux.

### III.1 Les forêts marécageuses

Elles parsèment les rizières. Dans ces forêts, sont rencontrées des espèces qui ne sont pas exclusives de ce type de forêt comme *Ceiba pentandra*, *Parinari excelsa*, qui peuvent croître hors des marécages. La particularité de ces forêts est, qu'elles renferment un nombre assez important d'espèces endémiques de la zone comme *Coelocaryon sp.*, *Pycnanthus boonei*, *Pandanus sp.* ADAM 1961.

### III.2 Les formations végétales de plateaux

Ces formations sont essentiellement des forêts reliques à l'intérieur des plateaux. Le couvert végétal en zone de plateau est potentiellement dominé par les espèces guinéennes qui s'épanouissent au delà de 1200mm.

#### III.2.1 Les formations de futaies

La Basse Casamance reste pratiquement la seule partie du Sénégal où on note un peuplement encore vivace d'espèces guinéennes notamment dans la région d'Oussouye au sud du fleuve Casamance. Ici, la haute futaie donne à la forêt d'Oussouye une originalité parfaite. Elle est témoin de la formation primitive, donc de la forêt vierge. Les individus prépondérants sont *Khaya senegalensis*, *Azelia africana*, *Ceiba pentandra*...etc.

---

<sup>15</sup> « Contribution à l'étude de la végétation du Sénégal »



## Légende

-  Zone de Huluf
-  Routes
-  Limites communales
-  Marigot
-  Rizères
-  Zone de marécage
-  Mangrove
-  Habitat
- Espaces boisés
  -  forêt sacrée
  -  forêt non sacrée
  -  plantation

0 1000 Mètres

Source : DTGC, Photo aérienne Oussouye 1997  
Réalisation cartographique : Badiane S.D. 2006

Carte 4: Paysage naturel, Oussouye et ses environs

### **III.2.2 Les jachères forestières**

Ce sont des surfaces sur lesquelles, poussent des formations arbustives. Elles sont des formations secondaires, dominées par des essences d'affinités soudaniennes. C'est le sous bois composé d'espèces comme (*Combretum micranthum*, *Nguera senegalensis*, *Annona senegalensis*...).

### **III.2.3 La palmeraie**

Elle colonise les bordures des plateaux et des terrasses, le long des versants. *Elaeis guineensis* est l'espèce la plus représentative. La palmeraie est un peuplement spontané dans le domaine guinéen<sup>16</sup>. Elle est souvent en peuplement homogène. Le palmier à huile ne résiste pas à la compétition interspécifique. Cependant on peut rencontrer dans sa zone de développement des essences comme *Borassus aethiopicum*.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

---

<sup>16</sup> TROCHAIN J. 1940 « Contribution à l'étude de la végétation du Sénégal »

## *Chapitre 2 : Tenure de l'espace forestier en milieu diola*

Les Diola à l'instar de toutes les sociétés, ont développé des modes de subsistance liés aux opportunités offertes par la nature, en l'occurrence les ressources forestières. L'importance de l'écosystème forestier en Basse Casamance, est accompagnée d'une éminente connaissance et maîtrise de ses éléments constitutifs par les Diola.

### **I Connaissance intime des valeurs de la forêt par les Diola**

La forêt est universellement reconnue pour les multiples bénéfices, qu'elle offre à l'homme. Le Diola délimite l'écosystème forestier, selon ses diverses composantes. Ils reconnaissent et dénomment les catégories de végétations, ainsi que les types d'activités effectuées dans ce paysage particulier, selon les saisons. Ils distinguent parfaitement la forêt de proximité, la zone transformée par les activités agricoles (champ de jachère) et la zone vierge. Ils reconnaissent également l'opposition entre les forêts de terre ferme, les forêts marécageuses ou les forêts de mangrove.

Les forêts participent naturellement pour le diola, au maintien de la stabilité climatique, par la régularisation des précipitations, en restituant de la vapeur d'eau à l'atmosphère dans des proportions stables (cycle de l'eau). La communauté locale, par sa connaissance empirique des phénomènes naturels et atmosphériques, déduit souvent que les forêts sont porteuses de pluies.

On a toujours mis en corrélation, en pays diola, la dégradation de la végétation et le déficit pluviométrique. Les forêts jouent également un rôle important dans la régulation des eaux de ruissellement vers les zones de cultures dépressionnaires. Elles atténuent les sécheresses saisonnières. Aussi par leur capacité à stocker l'eau pendant la saison des pluies, les forêts contribuent à réduire l'érosion des sols déclarent certaines personnes. Pour le Diola, la conservation des forêts répond alors à ce souci d'équilibre du cadre vie. Elles sont donc pour maintes raisons bénéfiques tant en milieu rural qu'urbain.

### **II Régime foncier et systèmes d'exploitation de la zone forestière**

Il existe une différence entre le régime foncier à riz et celui des zones de plateaux (espace forestier). La forêt même si elle occupe une place primordiale dans l'économie traditionnelle, son occupation n'est pas matérialisée de manière très précise.

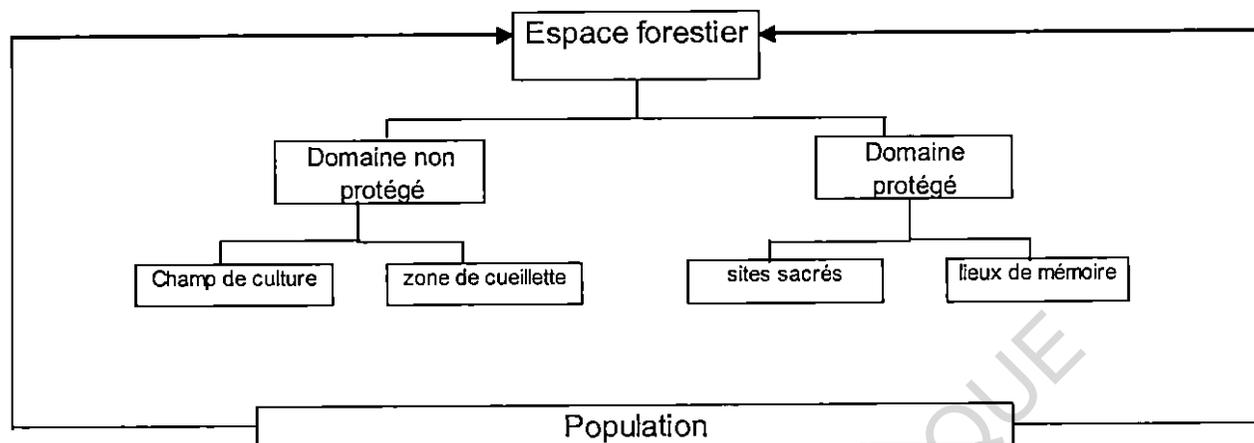
Traditionnellement, le voisinage immédiat d'un village diola était approprié aux habitants répartis en famille ou quartiers (PELLISSIER 1966). Ainsi dans les localités pauvres en rizières, l'espace forestier était occupé sous un régime similaire à celui des rizières.

En revanche, dans les localités riches en bas fonds, les défriches dans les forêts de plateaux se limitent à des surfaces très réduites et donc la plupart du temps les villages sont de *facto* adossés à la forêt vierge.

Lorsque les rizières pouvaient suffire à répondre aux besoins alimentaires, la forêt ne donnait lieu qu'à la récolte de ses produits. Le droit d'usage est souvent global. Dans un tel contexte, le domaine forestier était simplement découpé de façon sommaire en matérialisant l'emprise *boudiok*<sup>17</sup> de chaque entité villageoise ou de chaque quartier. Sous le poids de la pression

<sup>17</sup> Des digues sont souvent construites pour marquer les limites des emprises dans la forêt.

démographique, le partage pouvait descendre jusqu'à l'échelon inférieur (sous quartier, famille, individu). L'appropriation de la forêt est d'autant plus imprécise que les surfaces disponibles étaient plus vastes par rapport à la taille des populations des villages.



BADIANE S. D. 2006

Figure 1: Illustration de la tenure de l'espace forestier en milieu diola

### III Usages de l'espace forestier

L'espace forestier est tenu sous deux formes distinctes. Certaines zones sont réservées à l'exploitation et d'autres sont décrétées interdites à l'exploitation. L'élaboration des systèmes d'occupation et d'exploitation est liée à une connaissance intime et fonctionnelle des écosystèmes forestiers.

La forêt a toujours été considérée comme source de matières premières pour l'économie traditionnelle. A Oussouye, les autochtones sont ceux qui s'adonnent le plus à cette activité. L'exploitation des produits de la forêt fait l'apanage aussi bien des hommes que des femmes. Plusieurs revenus sont tirés de l'activité de cueillette des produits sauvages.

Il existe une certaine organisation des activités d'exploitation de la forêt suivant un calendrier traditionnel en fonction des saisons (Tableau 1).

Tableau 1 : Activités liées à la forêt

Saisons	Périodes	Activités
<i>Huleh</i> (saison sèche)	novembre	- récolte de l'arachide
	décembre - janvier	- début récolte et vente de vin de palme (durant toute la saison sèche)
	février - mars	- battage, transport et commercialisation de l'arachide - ramassage du bois
	avril - mai - juin	- transport des régimes pour la fabrication de l'huile de palme - défrichage des champs
<i>Hulih</i> (Hivernage)	juillet	- semailles d'arachide, niébé, pépinière de riz
	août - septembre	- sarclage de l'arachide et du niébé
	octobre	- fin du sarclage de l'arachide

Le palmier à huile (*Elaeis guineensis*), pour ses multiples usages reste la ressource la plus exploitée. Plusieurs produits sont tirés de cet arbre. Par exemple, les régimes sont cueillis et les fruits servent à la transformation de l'huile de palme. La sève est tirée par incision au pied de bouquet terminal de l'arbre et l'on obtient le vin de palme. Quant aux palmes, elles sont destinées à faire des clôtures.

D'autres espèces, surtout les lianes (*Landolphia heudelotii*, *Saba senegalensis*) sont exploitées, pour leurs fruits, très comestibles. Les rôniers et les palétuviers sont utilisés comme matériaux de construction (charpente, plafonnage). L'utilisation du bois mort comme combustible est le quotidien des ménages. L'activité du charbonnage est encore timidement pratiquée.

# Chapitre 3 : Gestion particulière des forêts sacrées en milieu urbain : le cas d'Oussouye

Les forêts sacrées sont des aires uniques en leur genre, en ce qu'elles gardent un caractère sacré. Ceci explique qu'un mode particulier de gestion leur soit appliqué. Dans la ville d'Oussouye, les forêts sacrées apparaissent ainsi comme des garnitures dont la conservation est stimulée par une perception endogène.

## I Notion de protection et espaces protégés chez le Diola Huluf

La protection n'est pas un concept exogène en milieu diola. Depuis longtemps, les diola ont mis en place et valorisé un système de conservation de la nature et de ses ressources. En ce qui concerne la communauté Huluf, la présence des forêts sacrées en milieu urbain reste un fait illustrant cette réalité.

### I.1 Une conception endogène de la notion de protection

La protection peut être définie comme étant la gestion de l'exploitation humaine de la biosphère afin de produire le plus grand bénéfice durable aux générations actuelles, tout en maintenant ses possibilités de subvenir aux besoins et aux aspirations des générations futures. La conservation s'étend à la préservation, au maintien, à l'exploitation, au rétablissement durables, et à l'amélioration de l'environnement naturel.

Dans le contexte d'Oussouye, les stratégies endogènes de protection sont consacrées par des croyances et des superstitions religieuses ou culturelles et imposées par des tabous. Selon un chef coutumier, « les tabous ne s'appuient pas sur des lois, mais les croyances ont été suffisamment fortes dans le passé pour faire obéir les gens à ces règles. »

Dans le passé, de petites parcelles de forêt étaient gardées de côté, habituellement à proximité des implantations humaines, pour servir de lieux sacrés, qui ne pouvaient pas être touchés. Ces terres forestières étaient strictement protégées par les lois coutumières. De telles zones existent encore en milieu rural et particulièrement urbain d'Oussouye et sont connues sous l'appellation de « *ulem ushin* »<sup>18</sup>

### I.2 Les sites naturels protégés

Il existe plusieurs catégories de sites protégés traditionnellement en milieu diola. Ces sites sont souvent de petite taille, moins d'un hectare notamment en zone urbaine d'Oussouye (Tableau 2). Ces espaces renferment généralement un objet support de l'élément mystique. On peut citer à titre d'exemple le bosquet sacré de *Djibayène*. De telles petites surfaces n'ont parfois pas d'importance sur le plan de la conservation de la biodiversité. L'étendue de la forêt, où est implanté le palais royal d'un village par exemple, était plus strictement protégée, en raison du caractère mystique, qui entoure la personne du roi.

Certaines rivières qui constituaient des sources d'eau potable pour un village étaient aussi considérées comme sacrées ; l'eau de ces sources étant utilisée à des fins rituelles. C'est le cas de « *Manel* » petite mare d'eau temporaire située dans les rizières d'Oussouye.

<sup>18</sup> *Ulem ushin* est le pluriel de *Kalem boeshin* ce qui signifie, Forêt abritant un fétiche

## II Les espaces forestiers urbains traditionnellement protégés

L'espace forestier urbain d'Oussouye est constitué d'aires sacrées et d'aires non sacrées. Nous nous intéressons ici essentiellement à la première catégorie, pour voir comment ces forêts s'ordonnent et fonctionnent dans la trame urbaine.

### II.1 Le couvert végétal urbain d'Oussouye dominé est par les forêts sacrées

Oussouye est une des rares villes, qui possède des espaces forestiers sacrés en nombre important en son sein. Le statut particulier de ces forestiers est, qu'ils sont gérés de façon traditionnelle. Ces espaces sont essentiellement des lieux qui abritent souvent des éléments mystiques et spirituels, qui constituent le fondement et la pierre angulaire de la société traditionnelle diola.

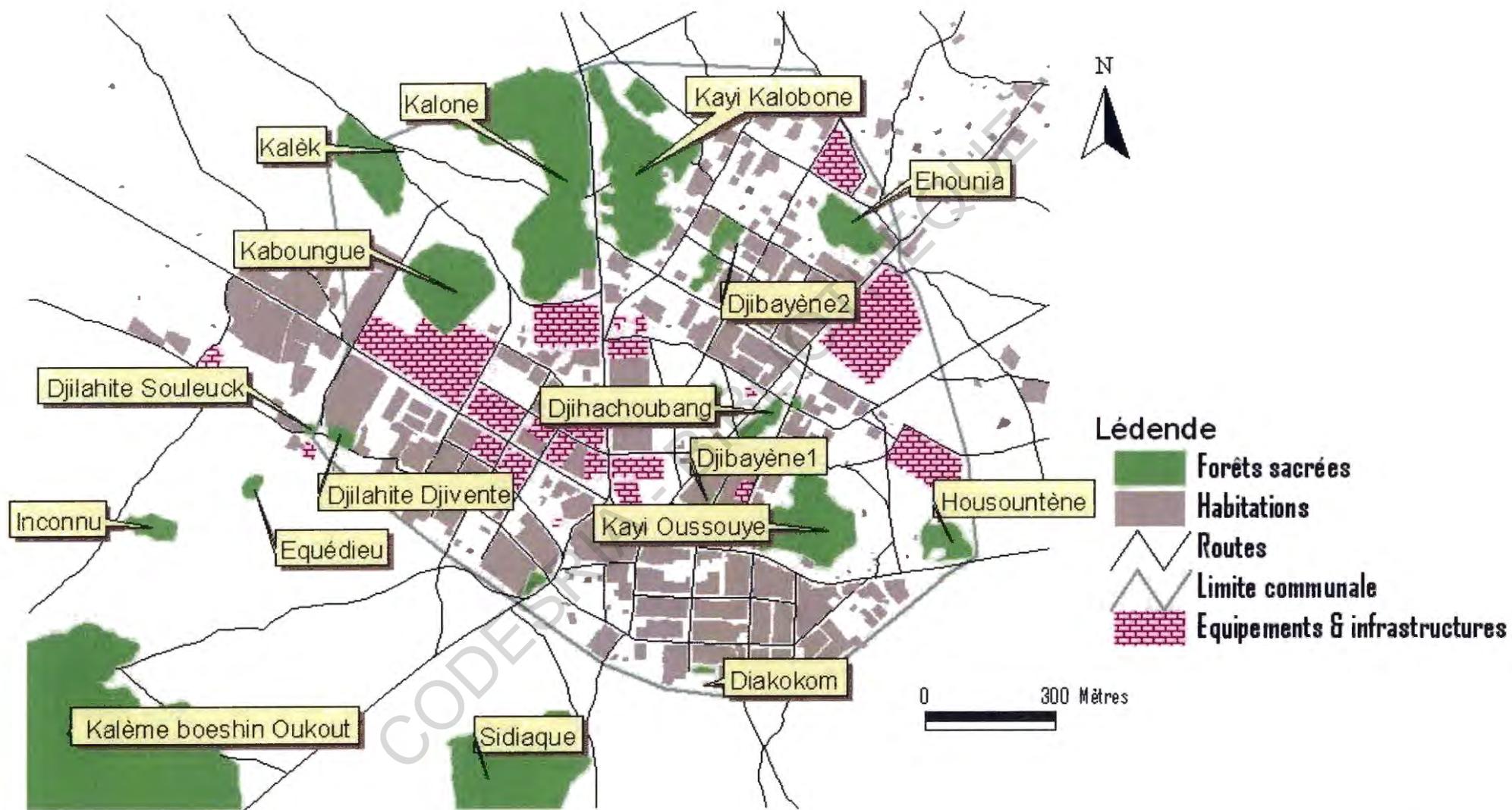
Tableau 2: Forêts sacrées urbaines et périurbaines d'Oussouye

Nom	Situation	Superficie	Caractéristiques	Utilisation
<i>Kayi-kalémesifome</i>	Juxtaposée à la gare routière sur la route principale	0,428ha	Dense, quelques grands arbres, forme circulaire	palais royal, cimetière
<i>Husontène</i>	Forêt périphérique à côté du cimetière musulman	0,065ha	Dense, quelques grands arbres, forme circulaire (proximité des bas fonds)	interdiction
<i>Hukuntub</i>	Façade nord du marché		Bosquet épars	interdiction
<i>Jihachoubang</i>	Sur la route de sarédemba en face de la case des femmes	0,016ha	Peu dense, forme légèrement étirée	cimetière
<i>Ehounia</i>	Près de l'école Ahoumousèle (kalobone)	0,013ha	Peu dense, forme demi circulaire	lieu de culte des femmes
<i>Kayi kalobone</i>	Forêt périphérique, au nord ouest de kalobone sur la route de Mlomp	0,108ha	Peu dense, étirée suivant une direction nord/sud, prolongement hors des limites communales, rattachement à la forêt naturelle vague	palais royal, initiation
<i>Kouchou Efouhounia</i>	Façade nord du service des eaux et forêts	0,747ha	Idem	cimetière
<i>Kabungue</i>	Limite nord du lycée	0,255ha	Dense, entourée d'espace défriché. Configuration circulaire.	interdiction
<i>Kalèque</i>	Limite nord ouest de la commune	0,181ha	Dense	cimetière
<i>Jibayène Oussouye</i>	A côté de hukuntum	0,032ha	Bosquet épars, coïncé par les habitations	interdiction
<i>Jibayène Kalobone</i>	position centrale (kalobone)	0,005ha	Clairsemée	interdiction
<i>Jilahite Kaléléme-Batéfous</i>	Sur la route de sarédemba près de la petite mosquée	0,032ha	Clairsemée	lignagère (koukine)
<i>Jilahite Souleuk</i>	Au sud-ouest de la commune à côté du campement Emanaye	0,001ha	Clairsemée	lignagère (koukine)
<i>Jilahite Djivente</i>	Idem	0,020ha	Clairsemée	lignagère (koukine)
<i>Jilahite5&amp;6</i>	En bordure des rizières au sud de Essinkine	0,004ha	Clairsemée	lignagère (koukine)

Dans l'espace urbain d'Oussouye, la couverture végétale est constituée dans sa majeure partie par des sites sacrés. Il est donc interdit de ramasser du bois mort, de faire des défriches de culture, de chasser dans ces forêts.

Les sites forestiers sacrés urbains contribuent en outre, à la protection de la diversité biologique dans une zone urbaine, ce qui démontre l'efficacité des traditions dans la protection et la gestion de l'écosystème forestier.

Il apparaît que l'entretien de ces forêts relève de la responsabilité, de l'ensemble de la communauté. Par ailleurs, il y a lieu de signaler que pour certaines catégories de forêts, la surveillance est du ressort exclusif des chefs coutumiers et des initiés à ces forêts. Ce sont souvent des espaces sanctuaires d'importance primordiale pour la société.



**Carte 5: Forêts sacrées urbaines et périurbaines d'Oussouye**

Source : DTGC, Photo aérienne Oussouye 1997  
 Réalisation cartographique : S. D. Badiane 2006

### © Les forêts communautaires

Elles se situent dans le territoire du village même qui en dépend. Ces forêts ne relèvent que de la responsabilité effective des habitants de ce village.



Source : Badiane S. D Août 2006

**Photo 2: forêt cimetière de Kalobone, une forêt d'intérêt communautaire (sur la route de Mlomp)**

### © Les forêts lignagères

Ce sont des forêts de moins envergure, dont le clan ou le quartier (hukin) constitue le cercle de responsabilité. Ce sont les membres d'un même lignage souvent patrilinéaire, qui rendent un culte à ces forêts. Le village traditionnel d'Oussouye constitué de six quartiers (kukin), renferme six forêts de cette catégorie



Source : Badiane S. D Août 2006

**Photo 3: Djilahite de Kalélame, une forêt lignagère, (sur la route de Saré Demba)**

## III Fonctions des aires forestières sacrées urbaines d'Oussouye

Plusieurs fonctions sont assignées aux forêts sacrées urbaines. L'enquête ethnobotanique a permis de faire ressortir les aspects concernant leur fonction. Les aires forestières sacrées urbaines remplissent d'une part une fonction socioculturelle et religieuse et d'autre part, une fonction écologique ou environnementale.

### **III.1 Fonction de lieu de culte**

Les forêts sacrées sont des endroits abritant des fétiches de degrés très hiérarchisés. Ce rôle leur est reconnu par l'ensemble de la communauté. Elles ne sont fréquentées que pendant les moments de libation et de diverses cérémonies. Selon la croyance locale, ces aires sont la demeure des divinités intermédiaires, assurant la relation entre l'homme et le maître suprême, Dieu. En rentrant dans ces endroits, l'individu reste coupé du monde extérieur et se meut dans un autre univers en communion avec les esprits. Telle est la raison pour laquelle ces forêts jouissent d'une protection intégrale.

### **III.2 Fonction de cimetière**

Cette autre fonction que remplissent les forêts urbaines est la plus anciennement reconnue. Ces aires servant de nécropoles sont bien conservées. Dans la tradition, les forêts apparaissent comme des endroits sûrs, des refuges, pas facilement accessibles, où ce qui est à l'intérieur reste loin du regard des hommes profanes. La conception locale est que le sépulcre ne peut pas être dans un endroit assez découvert.

### **III.3 Fonction de temple d'éducation**

Les rites initiatiques sont toujours faits au niveau des forêts. Elles sont alors des lieux de transmission de la connaissance dans la société. Les forêts sacrées sont à ce titre témoins de la représentation historique des faits sociaux à travers les générations. Elles sont des temples où on met l'individu à l'école du savoir-faire et du savoir être, pour pouvoir assumer au lendemain des responsabilités sans faillir à l'ordre social. Elles sont donc des centres prestigieux de formation et d'apprentissage.

### **III.4 Lieux de mémoire**

Certaines forêts ont été conservées et déclarées sites sacrés, parce que l'endroit aurait été l'empreinte d'un événement majeur, qui s'est produit au cours de l'histoire. Ils déterminent une relation à l'antériorité, qui émaille la mémoire collective. Ce sont des lieux très discrets.

## **IV Le culte des forêts est basé aussi sur l'aspect genre**

La société diola est authentiquement constituée de deux mondes : le monde des hommes et celui des femmes. Chacun des deux mondes évolue de façon presque autonome, ayant une organisation culturelle, économique. Tout ce qui émane de l'un, d'un point de vue religieux surtout, est frappé d'interdits pour l'autre. Il est évident que cet aspect ressort aussi dans les éléments de fonctionnalité des forêts sacrées.

Plusieurs bois relèvent particulièrement de la responsabilité des hommes. Les femmes interrogées ont confirmé cette dominance masculine dans le culte des forêts. Elles se disent non concernées par ce qui se fait dans la forêt des hommes, mais qu'il existe parallèlement des forêts à elles. Ces entités restent des lieux de rencontre dont les plus importants sont *Ehounia*, et *adiamo* (Tableau 3). Ces forêts ne sont fréquentées, que par les femmes qui ont déjà procréé (après avoir effectué quelques actes rituels, condition sans laquelle elles ne sont pas admises à entrer dans la forêt).

Cette question genre qui apparaît dans la fonctionnalité des forêts est assez importante à saisir parce qu'étant fondamentale à la définition des limites d'exercice du pouvoir de chacun des genres. Loin d'être antagonistes, ces lobbies sociaux constituent des cercles de prise de décisions engageant toute la communauté. Il n'y a pas de violation possible dans le système. C'est plutôt une convergence, une complémentarité dans le fonctionnement social.

## **DEUXIEME PARTIE:**

# **Approche ethnoculturelle de la gestion des forêts sacrées : le modèle d'Oussouye**

Le rapport des Diola à leur espace est lié à des références culturelles dont le fondement est l'implication du sacré à tous les niveaux.

Les forêts apparaissent ainsi en milieu diola comme des espaces de prédilection de revalorisation de certaines croyances et systèmes de représentation. Elles offrent aussi une démonstration de la capacité de la société traditionnelle à conserver la nature telle qu'on peut l'observer dans la ville d'Oussouye.

Cette partie aborde un aspect conceptuel à la suite duquel, la méthodologie de l'étude sera dégagée, puis une présentation des résultats de l'étude de cas consacrée à la forêt royale d'Oussouye.

# ***Chapitre 1 : Cadre conceptuel : ethnoécologie diola et développement durable dans la gestion des forêts sacrées***

---

Nous tentons de développer ici un cadre conceptuel des notions d'ethnoécologie et développement durable applicable au terroir d'Oussouye.

## **I Ethnoécologie en milieu urbain : l'espace d'Oussouye**

Les réalités actuelles de mutation de l'espace d'Oussouye, issues de l'urbanisation, font qu'on aborde, la notion d'ethnoécologie dans un milieu citadin. Cet aspect majeur est important à signaler.

### **I.1 Oussouye un espace urbain d'appropriation ethnoculturelle**

L'espace géographique fonctionne comme un référent, comme un renvoi, comme une source de légitimation ou de support d'une société. La société construit l'espace géographique (aménagement), mais aussi la représente selon ses croyances, ses besoins, etc.

Cet aspect est parfaitement remarquable dans la ville d'Oussouye, où la société traditionnelle diola y projette ses croyances. L'espace d'Oussouye est donc un territoire culturellement parlant, c'est-à-dire un espace approprié par la société traditionnelle diola, qui y inscrit ses pouvoirs.

L'espace urbain d'Oussouye est segmenté, en entités spatiales qui suivent un critère social. En effet dans cette ville, on distingue facilement les parties occupées par les lignages, les autochtones (qui sont aussi les adeptes de la religion traditionnelle) et celles où résident les étrangers. Le marquage du pouvoir traditionnel se matérialise à travers les influences du culturel ou religieux sur l'espace. Ces influences dépassent d'ailleurs, les limites administratives de la Commune d'Oussouye.

### **I.2 Fondement de la notion d'ethnoécologie**

L'« ethnoécologie » se définit comme « une science qui étudie les relations d'une société avec son milieu naturel ». Elle se préoccupe alors de l'inventaire des ressources utilisées, de la connaissance et représentation de la nature, de l'organisation spatio-temporelle des activités...dans une aire culturelle bien déterminée. Elle inclut l'espace social dans lequel, on retrouve les traits caractéristiques culturellement identiques d'un groupe d'individus.

L'espace géographique, est en ethnoécologie, le premier référent. Il ne peut donc être ignoré de toute manière ; parce que parler de rapport société-nature, c'est évoquer la question de la gestion de l'espace et de ses ressources.

Il apparaît clairement, que l'espace géographique est non seulement un support matériel du développement, mais en même temps un modelé humain. Autrement dit, il est un produit anthropique, un produit de société. Cet aspect modelé, nous intéresse le plus, dans ce travail d'étude et de recherche. L'espace « oussouyois » (modelé), correspond ici à un espace aménagé, au sens moderne du terme, mais qui conserve encore quelques caractères originaux.

### **I.3. Les dimensions du développement durable**

Le concept de développement durable qui est objet d'importantes investigations tant théoriques que pratiques, se définit comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs »<sup>19</sup>. Ce concept se fonde actuellement, sur trois dimensions essentielles, à savoir la solidarité sociale, l'efficacité économique et la responsabilité écologique.

La Convention sur la diversité biologique<sup>20</sup> a joué un rôle particulier pour la promotion du développement durable. En effet, les trois objectifs principaux de cette convention, font directement écho aux trois pôles du développement durable, tels qu'ils sont définis dans le Rapport Brundtland. Il s'agit:

- de la conservation de la diversité biologique (pôle environnemental) ;
- de l'utilisation durable des éléments constitutifs de la diversité biologique (pôle économique) ;
- du partage équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques (pôle social).

Partant de ces principes, nous faisons remarquer que la convergence des trois pôles définis ci-dessus, ne fait pas objet d'analyse, sinon pas suffisamment appréhendée. Alors qu'il est déterminant dans les objectifs du développement durable de maîtriser, au-delà des liens bipolaires, l'interface fonctionnelle des trois dimensions.

## **II Modèle conceptuel d'Oussouye (ville, société et forêt) pour un développement durable**

A partir de l'exemple d'Oussouye, nous essayons de montrer que la compréhension des problématiques de développement durable passe par une reconnaissance des réalités particulières, dans des contextes particuliers. L'intérêt qui se dégage ici est de voir, comment concevoir le développement durable à une échelle très réduite.

Le contexte d'Oussouye inspire ainsi une approche particulière à travers laquelle, on distingue trois paliers : une dimension sociale, une dimension écologique et une dimension urbaine (Figure 2). La juxtaposition des trois dimensions exprime des liens relationnels d'ordre ethnoécologique, environnemental ou esthétique et de développement local, qu'on peut traduire en terme d'enjeux.

Les questions de développement, qu'elles soient liées à l'économie, au social ou à l'environnement, même quand elles ont une dimension universelle, ont de toutes façons des particularités culturelles bien précises qu'il ne faut pas perdre de vue. Toutes les cultures offrent, pour la plupart des questions environnementales et de développement, des approches différentes qui interrogent les pratiques locales.

- La fonction sociale est vue ici à travers le marquage de la société traditionnelle diola sur l'espace. Nombreux sont les faits à caractère culturel, qui font d'Oussouye une cité royaume.
- La fonction écologique assurée par les forêts sacrées urbaines, sites naturels.
- L'aménagement urbain qui est une fonction moderne. Il est à croire que cette dernière prend de l'ampleur plus que les autres fonctions.

<sup>19</sup> Rapport Brundtland 1987 « Notre avenir à tous » (Commission mondiale sur l'environnement et le développement)

<sup>20</sup> Conférence de Rio 1992

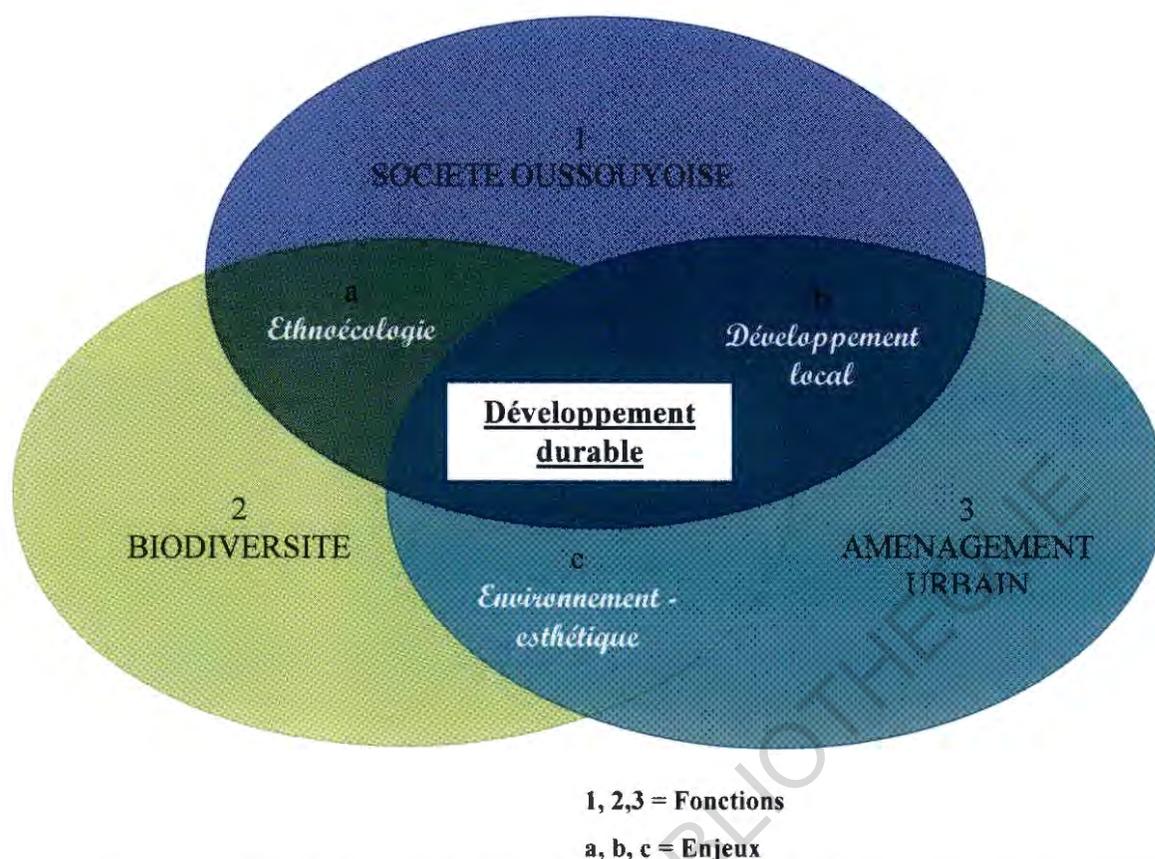


Figure 2: Pôles fonctionnels déterminant l'approche du développement durable dans le contexte d'Oussouye

Tableau 4 : Récapitulation figure2

FONCTIONS	DESCRIPTION DES COMPOSANTES	TYPE D'ENJEUX
1 Sociale	société, comportements, perception du monde, activités humaines, pratiques culturelles, histoire...	a Ethnoécologique
2 Ecologique	forêts urbaines (flore et faune), autres sites naturels	b Développement local
3 Aménagement	bâti, infrastructures et équipements modernes	c Environnemental - esthétique

**Objectif**

gestion intégrée et développement durable du milieu, recherche stabilité paysagère, acceptation culturelle, intégration multi dimensionnelle

### III Ethnoécologie et enjeux de développement durable

A travers le modèle conceptuel développé ci-dessus, on remarque que les liens d'interférence « bipolaire », constituent des zones d'intérêts ou bien d'enjeux en terme de développement durable. A cet effet, trois types d'enjeux sont catégorisés, suivant le contexte d'Oussouye.

### **III.1 Enjeu ethnoculturel**

A la question de savoir s'il y a un relâchement dans l'observance des règles traditionnelles de protection des forêts sacrées urbaines, 70% de nos interlocuteurs ont répondu par la négative. Il est vrai que les autochtones tiennent encore à leurs forêts. Mais d'un point de vue institutionnel, cette position est à nuancer. Il existe une certaine rupture et un relâchement parce que certaines pratiques ont tendance à disparaître.

La suppression progressive des liens séculaires tissés entre les membres de la communauté et leur tradition entraînerait des conséquences graves sur la conservation des forêts sacrées. Les mobiles de la sacralisation des forêts résident dans le fait que ces lieux ont toujours rendu de précieux services aux populations (allant de la protection, à la satisfaction de leurs vœux). Les pratiques coutumières sont de plus en plus confrontées à des indispositions et à des distorsions.

En outre, du fait de l'influence de la modernité, l'assise religieuse et culturelle des Diola d'Oussouye se déstructure progressivement. Les effets d'externalité ont joué dans ce sens un rôle important. Le christianisme et l'islam ont une conception aussi diabolisée des forêts sacrées. C'est pourquoi certains adeptes de ces confessions prônent la destruction des forêts sacrées de la ville. Selon eux, ces aires se dressent comme des barrières à leur prosélytisme. Une telle vision s'inscrit dans la perte du support des valeurs traditionnelles promues par les adeptes des pratiques traditionnelles.

### **III.2 Enjeu environnemental**

A bien des égards, la subsistance des forêts dans la ville paraît paradoxale. D'une part, on les considère comme des espaces repoussoirs, stigmatisés ; d'autre part, les forêts apparaissent comme des espaces à conservés.

Les forêts sacrées sont un patrimoine vital, pour la société traditionnelle diola. En tout état de cause, les menaces sur l'environnement naturel d'Oussouye sont bien visibles. C'est l'opposition nette entre rythmes sociétaux et rythmes naturels, entre simple voisinage et multiplicité des centres d'intérêts autour des forêts.

Le paysage urbain, artificiel par excellence, semble être incompatible avec toute mesure de pérennisation des pratiques conservatrices des forêts sacrées. La valorisation du cadre urbain par le biais du maintien des forêts sacrées urbaines, peut être compromise par les actions excessives d'aménagement urbain.

### **III.3 Enjeu de développement local**

La ville est un appareil, qui absorbe et détériore le fonctionnement des espaces naturels. L'innovation, la création de nouveaux réseaux, portent atteinte forcément au milieu naturel et humain. L'aménagement urbain a pour conséquence d'instaurer un nouvel ordre qui disloque l'équilibre de l'environnement local.

Les populations locales qui avaient un attachement très fort à la terre, pour des raisons culturelles, ont changé d'attitude à l'égard du milieu. Les pratiques nouvelles leur exigeraient une conversion. Ce fait accentue le processus de désagrégation du système d'utilisation de l'espace et de ses ressources. On ne voit plus la viabilité du maintien de la nature dans la ville. La forêt est un espace fini. Les spéculations foncières se font sans considération du principe de patrimoine commun.



Source : Badiane S. D Août 2006

**Photo 4: Constructions en zone forestière périphérique de la ville d'Oussouye**

En matière de développement durable, il convient de prendre en considération tous les enjeux. Il faut pour cela intégrer toutes les dimensions essentielles dans les problématiques de développement durable. La durabilité du développement local dans le contexte d'Oussouye, implique donc des actions qui tiennent compte de l'aspect culturel ou social, écologique, et du développement urbain. C'est sûrement la meilleure manière de prendre en compte les savoir-faire et de disséminer les bonnes pratiques en les adaptant au contexte culturel local.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

# *Chapitre 2 : Méthodes, outils et matériels d'étude de cas de la forêt royale d'Oussouye*

---

Afin de mener à bon terme cette étude très spécifique, une méthodologie particulière est dégagée. Celle-ci est sous-tendue par des réalités propres à la zone d'étude et à la question de recherche. Pour ce faire, deux activités principales ont été réalisées lors de la collecte des données de terrain. Il s'agit des enquêtes et de l'inventaire floristiques.

## **I Les enquêtes auprès des populations**

Etant donné que l'objet d'étude est centré autour des espaces forestiers sacrés et leur rapport avec les populations, il s'avère pratique de prendre en compte tous les indicateurs pertinents permettant d'acquérir les données de la manière la plus fiable.

Les enquêtes couvrent plusieurs aspects. Elles impliquent aussi une approche ethnobotanique dans le but d'interroger les populations sur l'utilisation des forêts et de la flore en particulier celle de la forêt royale d'Oussouye.

### **I.1 Les outils et les cibles**

La démarche d'enquête a combiné deux outils essentiels : le questionnaire conventionnel et le guide d'entretien.

Par le questionnaire, nous cherchons à obtenir des informations à caractère individuel. Nous considérons comme cible les chefs de carrés sur l'ensemble de la commune d'Oussouye sans discrimination (autochtones, allochtones).

Le guide d'entretien nous permet d'avoir un éventail d'informations suivant les catégories socioculturelles et religieuses. Les entretiens concernent prioritairement les dépositaires coutumiers, qui ont une bonne connaissance des pratiques culturelles relatives à la conservation des sites sacrés. Nous avons interrogé également un certain nombre de personnes susceptibles d'être mieux imprégnées des réalités des forêts sacrées notamment les initiés.

### **I.2 L'échantillonnage**

La Commune d'Oussouye est la circonscription administrative retenue comme site d'étude. Mais l'aire culturelle du royaume dépasse largement les limites administratives de la ville. Nous restreignons l'échantillonnage à la zone urbaine par commodité puis qu'il s'agit d'une étude de cas affinée sur la forêt royale d'Oussouye.

Selon les résultats d'un recensement de l'habitat réalisé dans la commune en 2004, réactualisé par nous-mêmes en fin Avril 2006, Oussouye compte 532 carrés. Dans cette base, nous avons constitué un échantillon représentant 30% des carrés, soit un nombre de 160 chefs de carrés à enquêter, répartis selon la proportion de chaque sous quartiers, comme indiqué dans le tableau ci dessous.

**Tableau 5: Echantillonnage /enquête zone urbaine d'Oussouye**

QUARTIERS	SOUS QUARTIERS	ECHANTILLON TOTAL /SOUS QUARTIER		NOMBRE DE CHEFS DE CARRES A ENQUETER/ SOUS QUARTIER
		ni	%	
KALOBONE	Batabalène	41	8	13
	Houtouta	36	7	11
	Houlew	33	6	10
	Ekink	26	5	8
	Sarédemba	53	10	16
ESSINKINE	Étama	39	7	11
	Batadiakène	16	3	5
	Kalèlame	24	5	6
	Escale	29	5	8
ETIA	Harlem	42	8	13
	Souleuck	85	16	26
	HLM	30	6	10
	Djivente	17	3	5
	Batéfous	61	11	18
TOTAL		532	100	160

\*NB : ni = Effectif chefs de carré ;

% = Pourcentage

L'entretien a concerné aussi les dépositaires coutumiers des villages environnant Oussouye, jusqu'à un rayon de 2 km. Cette option est retenue, dans le souci de prendre en compte certains aspects intercommunautaires, puis que ces villages appartiennent à la même entité traditionnelle que Oussouye, c'est-à-dire « *Huluf* » qui est la circonscription spatio-traditionnelle de référence.

**Tableau 6: Echantillon chefs coutumiers (zone périphérique d'Oussouye)**

Villages concernés	Nombre des chefs coutumiers à enquêter
Kahinda	5
Ediougou	5
Djivente	5
Senghalène	5
TOTAL	20

### I.3 Déroulement des enquêtes

La phase d'enquête proprement dite a été menée à la date du 13 au 29 Août 2006. Nous avons enquêté sur la base du questionnaire constitué à cet effet.

## **II Inventaire floristique du complexe royal d'Oussouye**

Pour les besoins de cette étude, conformément aux objectifs fixés dans notre travail d'étude et de recherche, un site forestier sacré est retenu pour effectuer le travail d'inventaire floristique : c'est le complexe royal d'Oussouye.

### **II.1 Choix du site d'inventaire**

L'inventaire floristique a concerné seulement la forêt royale d'Oussouye, située en zone urbaine. Le choix de cet espace forestier n'était pas fortuit. Il a été guidé d'une part par l'importance à la fois culturelle et cultuelle de cette forêt. D'autre part, en ce qu'elle est située dans un centre administratif urbain, qui polarise l'ensemble des localités de la partie sud de l'estuaire de la Casamance.

En effet, c'est dans cette forêt qu'est installé le palais royal de l'ancien royaume Kassa. Elle matérialise le siège du pouvoir traditionnel. Ecologiquement, elle constitue un site particulier dans un environnement en mutation. La survivance de cette forêt, marque le symbole d'une pratique ethnoculturelle en faveur de la conservation durable du patrimoine naturel.

L'éminente connotation sacrée et l'influence de ce site sur l'ensemble de l'aire culturelle du Kassa, sont les indicateurs de taille qui ont permis de retenir cette forêt pour une étude de cas ; ceci dans une perspective d'analyser l'attachement des populations à ce site plutôt qu'à d'autres.

### **II.2 Objectif de l'inventaire floristique**

Il apparaît important d'indiquer l'objectif visé par l'inventaire floristique. L'inventaire se veut alors systématique, couvrant toute la forêt considérée.

Le comptage phytosociologique ne concerne que les espèces ligneuses. Il est essentiellement destiné à voir la présence dans la forêt royale, d'espèces végétales à valeur culturelle notamment et de définir les types d'usages spécifiques dont elles sont sujettes.

Cette option trouve sa justification dans la préoccupation de fournir des informations sur l'originalité et la pertinence de la conservation des forêts sacrées.

### **II.3 Méthode et déroulement de l'inventaire**

Au préalable, il a été prévu de faire un inventaire systématique. Nous avons alors planifié de réaliser des placettes rectangulaires de dimensions (40mx20m). Ces placettes devaient se disposer de manière constante et progressive de sorte à couvrir toute la superficie de la forêt.

Cette opération est inadaptée sur le terrain pour la raison, que certains secteurs de la forêt (domaine hautement sacré) ne sont pas accessibles. Nous avons alors sollicité à ce niveau l'appui d'autres personnes pour que l'inventaire soit fait dans cette zone interdite. Cette contrainte nous a poussé à changer de méthode. Il a été ainsi effectué un inventaire par tranche sans tenir compte de la disposition ou de la configuration des relevés. Cette réorientation a eu certes des incidences sur les résultats obtenus, mais peut être autrement marginalisée, étant donné que l'inventaire proprement dit, n'a pas dans ce contexte, une utilité pratique d'aménagement ou de gestion de la forêt.

Il a été compté tout individu sur pied au sol de chaque espèce ligneuse dans chaque relevé. Le nom local de chaque espèce rencontrée nous a été défini. Les espèces inconnues ont été mises en herbarium pour identification.

### **III Le traitement et l'analyse des données**

Selon leur nature et leur caractéristique, les données collectées sur le terrain ont fait l'objet de divers traitements. Il s'agit de l'analyse statistique des données d'enquête traitées grâce à l'outil informatique, en vue de dégager les grandes tendances relativement aux opinions individuelles.

Des modèles appropriés, sont utilisés, à l'aide des logiciels comme EXCEL, SPSS notamment, pour le traitement des données quantitatives ou qualitatives et la réalisation des graphiques. Les données cartographiques sont traitées avec ARC VIEW.

#### **III.1 Données d'enquêtes traitées à l'aide de EXCEL et SPSS**

Au dépouillement du questionnaire, on a procédé à la récapitulation de toutes les réponses qui ont été fournies par question. De même, les données d'inventaire floristique, ont été dépouillées et arrangées. Ce travail préliminaire a été fait dans excel. Puis pour le questionnaire, les données ont été exportées dans SPSS pour faire l'analyse descriptive et obtenir les pourcentages, selon le nombre de réponses enregistrées.

#### **III.2 Des cartes réalisées sous ARC VIEW 3.2a**

Le travail cartographique est fait sous le logiciel ARC VIEW 3.2a. La base de référence, est une photographie aérienne d'Oussouye, qui date de 1997, produite par la DTGC. Elle nous a permis de faire plusieurs cartes thématiques.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## Chapitre 3 : Résultats

Dans ce chapitre, nous faisons l'économie des résultats d'inventaire floristique, notamment. C'est sur la base de ces derniers qu'une discussion sera engagée, à propos de l'usage et de la sacralité de certaines essences végétales inventoriées.

### I Présentation du complexe royal d'Oussouye, site d'étude de cas

Le complexe royal d'Oussouye est un site forestier sacré majeur, en ce sens qu'il est le socle de la société traditionnelle. Sa situation en zone urbaine n'en réduit en rien, la place et le rôle qu'il occupe dans la tradition.

#### I.1 Un site sacré naturel au cœur d'une ville

La forêt royale d'Oussouye est située au cœur de la ville d'Oussouye (Carte 6), dans le quartier de Etia. Elle est limitée à l'Est par le domaine du Service Départemental de l'Agriculture, au Sud par la route principale Oussouye-Ziguinchor. Elle est juxtaposée dans ses parties Ouest et Nord par des îlots d'habitations.

Cette forêt couvre une superficie d'environ 4280 m<sup>2</sup>. Elle s'est donc rétrécie de plus de sa moitié puis que sa superficie était portée à 3 ha dans les années 1960<sup>21</sup>.

Il importe de préciser ici que l'appellation de « Complexe royal » est utilisée, parce que cette forêt est constituée de deux compartiments, et assure ainsi, une double fonction : cimetière et palais royal. Nous avons alors maintenu cet ensemble, puisqu'il n'existe pas une discontinuité apparente.

#### I.2 Quelle nature présente la forêt royale d'Oussouye

La flore de la forêt sacrée royale n'a jamais été explorée de manière exhaustive ; voilà pourquoi les données concernant sa structure de même que sa composition intégrale sont difficilement appréciables. Néanmoins, on considère que les aspects propres à cette forêt, ne s'éloignent pas trop, de ceux qui caractérisent généralement le plateau forestier de *Huluf*. Cet écosystème présente une gamme plus ou moins variée d'espèces végétales. On y remarque une distribution verticale peu étagée, faisant distinguer deux principales strates :

- une strate assez haute, constituée de grands arbres tels que *Ceiba pentandra*, *Parinari macrophylla*, *Treculia africana*, *Cola cordifolia*, *Carapa procera*, *Azelia africana*, etc. Ce sont en fait ces arbres remarquables, qui donnent encore aux forêts toute leur vigueur, avec leurs puissantes couronnes, portant des lianes.

- une strate arbustive, composée d'arbres de taille moyenne. Cette strate est bien fournie, renferme des espèces comme, *Trichilia prieuriana*, *Fagara leupreurii*, *Combretum micranthum*, etc. Parfois on rencontre à ras le sol, de jeunes plantes, à croissance très ralentie.

La faune de la forêt sacrée royale n'a pas fait l'objet d'un diagnostic. Nous n'avons pas observé cette faune au cours de l'inventaire floristique, mais on a retrouvé des traces et les excréments de certains animaux. Selon les témoignages reçus, les espèces animales souvent rencontrées dans cette forêt sont dominées par les reptiles, les rongeurs, et les primates. Il semble qu'il existait à l'époque quelques bêtes sauvages de grande taille. Le rétrécissement de la superficie de la forêt, et la proximité des habitations humaines, sont deux facteurs qui expliqueraient la rareté ou la fuite des animaux.

<sup>21</sup> Service Départemental des Eaux et Forêts



Carte 6: Forêt royale d'Oussouye

Source : DTGC, Photo aérienne Oussouye 1997  
 Réalisation cartographique : Badiane S. D. 2006

## II Résultats d'inventaire floristique

L'inventaire de la flore du complexe royal a été effectué à la période du 01 au 05 mai 2006, en fin de saison sèche. Au terme de l'inventaire, il a été procédé à l'identification de chaque avec l'appui d'un systématicien du laboratoire botanique de l'IFAN. Ce traitement a permis de dresser un tableau synthétique des données brutes d'inventaire floristique de l'ensemble de la forêt (annexe1).

Dans les sept (7) relevés exécutés, il a été recensé 42 espèces. Plusieurs espèces sont rencontrées, mais à des stades différents de développement. Pour ce faire un classement des espèces selon les types biologiques est fait (annexe2). Ce classement a tenu compte de la physionomie des espèces telles qu'elles sont observées in situ à l'état adulte. Trois types biologiques sont essentiellement répertoriés.

- Les phanérophytes

Ils sont au nombre de 13 espèces. Ce sont des arbres de grande taille, élancés, avec un port souvent dressé.

- Les chaméphytes

Cette catégorie est constituée d'arbustes, généralement très branchus. Nous en avons recensé 18 espèces.

- Les lianes

Ce type biologique est formé de 10 espèces sur l'ensemble des relevés. Ce sont des espèces à tige rampante et ou grimpante.

Parmi ces espèces, on remarque la présence de ligneux qui ne sont pas typiquement forestiers. Ce sont des espèces introduites ou acclimatées. Dans cette catégorie nous en avons rencontré cinq espèces (*Mangifera indica*, *Khaya senegalensis*, *Azadirachta indica*, *Moringa oleifera*, *Jatropha curcas*). Cependant, le *Khaya senegalensis* a été cité par certaines personnes comme étant une espèce non introduite. Cela est dû au fait que cet arbre soit longtemps connu dans la zone, et se développe maintenant de manière naturelle en peuplement forestier.

Une autre opération a consisté à faire ressortir, à partir de l'enquête ethnobotanique, l'utilité de toutes les espèces rencontrées in situ (Tableau 7). L'analyse et l'interprétation des résultats se focalisent essentiellement sur les essences utilisées spécifiquement dans les cérémonies, les rites et les cultes. Ce travail est fait sur la base des informations que nous ont fournies des personnes ressources sur le terrain (chefs coutumiers).

Tableau 7 : Espèces ligneuses et leurs usages

Espèces ligneuses			
Familles	Nom local	Nom scientifique	Usages
Méliacées	Bu kunum	<i>Carapa procera</i>	médicinal, culturel
	Bu neem	<i>Azadirachta indica</i>	médicinal
	Bu lubudiun	<i>Trichilia prieuriana</i>	bois de sculpture
	Bu nagueul	<i>Khaya senegalensis</i>	sculpture, médicinal
Mimosacées	Bu yaye	<i>Albizzia andiantifolia</i>	sculpture
	Bu dienkun	<i>Dichrostachys cinerea</i>	*
Césalpinacées	Bu welelin	<i>Azalia africana</i>	*
	Bu fulan	<i>Dialium guineense</i>	alimentaire, médicinal
	Bu sayèt	<i>Cassia sieberiana</i>	médicinal
	Ugolom ligoli	<i>Mezoneurum benthamianum</i>	médicinal
Euphorbiacées	Bu mucha mucha	<i>Croton macrostachyus</i>	alimentaire
	Bu dioy	<i>Alchornea cordifolia</i>	médicinal
	Bu koon	<i>Jatropha curca</i>	domestique, médicinal
Apocynacées	Bu hindik	<i>Saba senegalensis</i>	alimentaire
		<i>Rauwolfia vomitoria</i>	*
	Bu lefukeul	<i>Voacanga africana</i>	alimentaire
	Hu loon	<i>Strophanthus sermentosus</i>	*
	Bu muk	<i>Landolphia hirsuta</i>	alimentaire
		<i>Holarrhena floribunda</i>	*
Bombacées	Bu hemb	<i>Landolphia heudelotii</i>	alimentaire, médicinal
	Bu sana	<i>Ceiba pendandra</i>	sculpture, médicinal, culturel
	Bu bak	<i>Adansonia digitata</i>	alimentaire, médicinal
Combrétacées	Bu tik	<i>Combretum micranthum</i>	alimentaire, médicinal
Anonacées	Bu lhew	<i>Uvaria Chamae</i>	alimentaire, médicinal
Connaracées	Efissum ediangui	<i>Cnestis ferruginea</i>	médicinal
Rutacées	Bu dioguinam	<i>Fagara leuprieurii</i>	*
Sapindacées	Bassinguilil	<i>Allophylus africanus</i>	alimentaire
Fabacées (Papilionacées)	Assunte kuwaguèn	<i>Erythrina senegalensis</i>	domestique
	Bu sen seng	<i>Crotalaria retusa</i>	médicinal
Moracées	Bu kankulh	<i>Treulia africana</i>	*
	Bu diendiek	<i>Ficus sp.</i>	*
Malpighiacées		<i>Heteropteris leona</i>	*
Sterculiacées	Bu beumb	<i>Cola cordifolia</i>	fertilisant
Anacardiacees	Bu mangu	<i>Mangifera indica</i>	alimentaire, sculpture, médicinal
	Bu lehlu	<i>Spondias monbin</i>	alimentaire
Arécacées	Kalahay	<i>Borassus aethiopum</i>	alimentaire, domestique, culturel
Capparacées	Bu nana amata	<i>Ritchiea capparoides</i>	médico-magique
		<i>Capparis tomentosa</i>	*
Rubiacees	Bundu feul	<i>Nauclea latifolia</i>	alimentaire
Bignonacées	Bu bonfi	<i>Newboudia laevis</i>	*
Dilléniacées	Bu moka	<i>Tetracera alnifolia</i>	*
Moringacées	Bu nebi neb	<i>Moringa oleifera</i>	alimentaire, médicinal

\* = usage non signalé

### III Analyse et interprétation des résultats d'inventaire

La dimension culturelle reste l'approche privilégiée dans cette analyse. Il est admis au sortir de l'inventaire que certaines espèces végétales jouent un rôle dans les pratiques populaires ou encore qu'elles sont exploitées à des fins essentiellement culturelles. D'où une attention particulière est portée sur l'usage de ces dernières.

Tableau 8: Espèces à usage culturel rencontrées in situ

Nom local	Nom scientifique
Bu sana	<i>Ceiba pentandra</i>
Kalahay	<i>Borassus aethiopum</i>
Bu kunum	<i>Carapa procera</i>

#### III.1 Description des espèces ligneuses à usage culturel rencontrées in situ.

Dans les relevés, trois espèces ayant une forte symbolique dans les cérémonies traditionnelles ont été signalées.

##### III.1.1 *Ceiba pentandra*

###### Caractéristiques botaniques :

Epines épaisses et fortes sur le tronc et les branches ; profondes anfractuosités à la base de l'arbre ; folioles elliptiques lancéolées longues de 10 à 15 cm, larges de 2 à 4 cm ; fleurs blanc verdâtre longues de 2 cm, à pétales soyeux extérieurement, en glomérules plus ou moins denses vers le sommet des rameaux, quand l'arbre est défeuillé ; fruits longs de 10 à 15 cm, contenant de la bourre soyeuse mélangée de graines noires [Bombacea] BERHAUT J. 1967<sup>22</sup>.

###### Aspects culturels :

*Ceiba pentandra* fait partie des arbres providentiels chez les Diola. Outre ses diverses fonctions notamment alimentaires, utilité domestique et thérapeutiques, son caractère médico-magique est particulièrement reconnu. Il a une importance culturelle capitale. Il inspire la crainte du fait de son aspect grotesque. Le sujet adulte de cette espèce végétale est souvent objet d'admiration, de vénération et de manifestations religieuses ou artistiques.

Il est parfois considéré comme le siège d'esprits ou de forces naturelles redoutables. *Ceiba pentandra* n'est pas un arbre tabou, seulement dans les pratiques, il est utilisé dans la fabrication de matériaux liés à la célébration de certaines cérémonies religieuses.

Il participe alors aux éléments de construction d'un cercueil. L'intérêt particulier de cette essence a suscité à l'époque une habitude de planter des fromagers à proximité des habitations. Il est aussi un support privilégié. C'est aux pieds des fromagers que l'on trouve accroché les objets de culte et les restes d'animaux (ossements) sacrifiés lors des libations. Même à l'état isolé cet arbre est respecté, sinon il est associé à des légendes à la fois cruelles et mythiques.

##### III.1.2 *Borassus aethiopum*

###### Caractéristiques botaniques :

Plante de brousse ayant un pétiole à bords coupants, généralement ébréchés ; limbe large de 1 m à 1,5 cm ; fleurs mâles, en épis cylindriques ; régimes fertiles, donnant des noix à peu près sphériques, larges de 8 à 10 cm ; tronc haut de 10 à 20 cm [ Palmacea] BAUMER M. 1995<sup>23</sup>.

###### Aspects culturels :

<sup>22</sup> « Flore du Sénégal » p. 39

<sup>23</sup> « Arbres, arbustes et arbrisseaux nourriciers en Afrique occidentale », pp. 43-45.

*Borassus aethiopum* entre aussi dans la gamme des plantes à multiples usages en Basse casamance. Dans l'activité artisanale, les feuilles servent à faire des paniers, des corbeilles, des vanes, des nasses, des nattes, des cordages, des brosses, des balais et des meubles. Les racines, les feuilles et les pétioles, fournissent des fibres végétales solides, utilisées pour faire des barrières. Le bois est noir, dur, solide et durable, ce qui lui donne une grande valeur dans la construction.

Dans la symbolique religieuse les feuilles (nervures et pétioles) sont utilisées pour clôturer un endroit sacré (*huul*) ou simplement pour signaler un passage, un chemin ou un site interdit d'accès (*huhécheen*). Ce qui fait que à l'approche d'un évènement comme la circoncision on interdit l'élagage des rôniers.

### **III.1.3 *Carapa procera***

#### Caractéristiques botaniques

Folioles oblongues, ou longuement obovales, 2 ou 3 fois plus longues que larges de 15 à 25 cm, larges de 4 à 8 cm, nervures peu saillantes dessous, sans nervilles ; rachis long de 30 à 60 cm ; feuilles groupées au sommet des rameaux épais, obtus, avec les inflorescences paniculées longues de 25 à 40 cm ; fruits ligneux, long de 7 à 8 cm, larges de 3 à 4 cm [Méliacea] (galeries forestières) BERHAUT J. 1967<sup>24</sup>.

#### Aspects culturels

C'est une plante réputée pour ses grandes vertus médicinales essentiellement. Elle est la plante miracle chez les Diola puisqu'on la retrouve dans diverses potions de traitement thérapeutique.

Sa connotation culturelle et religieuse est liée à l'utilité particulière qu'elle a remplie dans les cérémonies funèbres. Son bois est employé dans la confection des cercueils en association avec celui de mangrove. L'huile extraite des graines du *Carapa procera* est un élément de purification d'une grande qualité. Elle est utilisée dans beaucoup de cérémonies d'exorcisation.

Ces arbres pour lesquels nous avons focalisé l'étude sur deux aspects ne constituent pas la totalité du cortège floristique employé dans les pratiques culturelles. Il en existe bien d'autres comme *Parinari excelsa*, *Rhizophora racemosa*, *Raphia sp*, *Adansonia digitata* etc.

### **III.2 L'arbre à usage culturel est il objet de protection ?**

Etant donné que les espèces végétales ci-dessus mentionnées sont retrouvées dans la forêt sacrée, la question reste, à savoir si elles jouissent d'une protection par le biais du sacré. Du moment où elles entrent toutes dans les éléments ou objets de culte *in situ*, sont-elles tout de même chargées de signification mythique ?

En se référant à la notion d'espace sacré, il apparaît que la définition d'un endroit ou un lieu sacré découle d'abord de l'intérêt à y installer un objet de culte. A ce propos les éléments inclus dans le site d'accueil de l'objet vénéré, sont couverts par une mise en défens liée au caractère mythique de manifestations culturelles.

En groupement (bois ou forêt), les arbres peuvent être très vite ciblés comme siège de rites religieux, désignés pour l'emplacement des tombes, des lieux de rassemblement, etc.

Dans le contexte des forêts sacrées, c'est essentiellement l'arbre qui constitue le pilier. Il est un support comme en certains endroits découverts où la pierre devient le support (pierre

---

<sup>24</sup> « Flore du Sénégal », p. 63

sacrale). Le rôle ainsi joué par le végétal dans un site forestier déclaré sacré, est assez incontournable au point qu'il est confondu avec l'objet même vénéré.

S'agissant de la forêt royale d'Oussouye, le seul élément qui revêt fondamentalement un aspect sacré est le «*boeshin*» qui fait office d'autel, où l'on vient faire des sacrifices. Le symbole du sacré est ainsi défini par les cultes rendus au fétiche en tant que tel. Alors ce qui est lié de manière intrinsèque au fétiche est sacralisé. Ce n'est plus le *boeshin* seulement qui est défendu, mais l'ensemble de ses attributs à commencer par le lieu où il est installé (qu'il s'agisse d'arbre isolé, d'un bois ou d'une forêt), la personne qui en est responsable et même la terre (le foncier). Dans ce sens, c'est l'intégrité de l'objet de culte qui est en fait recherchée.

La complexité réside dans le fait que l'espace est devenu à ce niveau un terme de référence. L'interdiction a englobé ainsi tout un ensemble d'éléments qui dans le fondement restent secondaires.

Le matériel végétal est en réalité un support qui participe en même à la représentation de l'espace sacré. Cette fonction de l'arbre correspondrait à ce que PELISSIER (1980)<sup>25</sup> appelle «identité», dans la mesure où il remplit une fonction sociale ou un rôle religieux.

Il s'agit en effet du rôle psychologique et social que joue l'arbre en tant que facteur de cohésion sociale. Dans plusieurs sociétés traditionnelles, certains arbres revêtent un caractère imaginaire et social exacerbé et l'on parle alors de «sacré».

L'arbre rencontré dans la forêt sacrée est défendu parce que le sacré reste à ce niveau une impulsion déterminante à la protection de la forêt. En dehors de cet espace l'arbre est exploité comme toute autre ressource naturelle, mais en respect des normes traditionnelles d'usage de la forêt.

\*  
\*   \*  
\*

L'espace boisé urbain d'Oussouye est constitué dans sa majorité par les forêts sacrées. Ces dernières traduisent la forte propension des Diola à domestiquer les espaces et ressources culturellement protégés.

La forêt royale d'Oussouye sur laquelle cette étude a été consacrée a permis de montrer que les utilisations culturelles sont un fait en société traditionnelle diola. Certains arbres sont exploités dans les cérémonies religieuses. Mais leur sacralisation n'est pas directement liée à cet usage.

---

<sup>25</sup> « L'arbre en Afrique, la fonction et le signe », Cah. ORSTOM, Ser., Sci., Vol. XVII, N° 3-4: pp 127-130.

## **TROISIEME PARTIE :**

# **Les Diola et l'espace forestier, quelle dynamique relationnelle ?**

Les sociétés traditionnelles peuvent avoir non seulement une connaissance et une maîtrise parfaite de leur environnement physique, mais elles ont aussi élaboré des systèmes très complexes de rapport à leur espace qui donne naissance à des formes de perception, des pratiques et des comportements qui fondent le fonction du groupe social.

Nous abordons cette partie en étudiant spécifiquement les caractéristiques culturelles des Diola d'Oussouye, et de voir les associations qui en découlent vis-à-vis des forêts.

# Chapitre 1 : Caractéristiques culturelles de la société traditionnelle diola

La présentation des caractéristiques culturelles diola amène à faire une analyse de leur origine et leur installation progressive en Basse casamance. Les Diola d'Oussouye ont en effet une histoire qui pèse lourd dans leur vision du monde à travers les représentations symboliques ou religieuses de la nature. Ceci nous mène à examiner les diverses facettes culturelles de ce peuple pour comprendre sur quoi est basée sa relation avec les forêts.

## I Les Diola Kassa : des origines à leur implantation en Basse Casamance

Les Diola constituent l'ethnie majoritaire et la plus anciennement implantée dans la localité d'Oussouye comme partout en Basse Casamance. Ils représentent plus de 60% de la population. Il existe également d'autres ethnies dans la localité telles que les Wolof, Pular, Sérér, Mandingue etc.

### I.1 Un profil historique difficile à reconstituer

Il est difficile de préciser la provenance exacte des Diola d'Oussouye. Par ailleurs plusieurs auteurs se sont intéressés à l'histoire du peuple diola. A ce propos, le profil historique des diola semble être difficile à reconstituer. Selon ROCHE (1976)<sup>26</sup>, la difficulté à retracer le passé des Diola relève principalement de « la nature même de ces populations qui n'ont conservé aucun souvenir précis de leur passé lointain ». THOMAS (1959)<sup>27</sup> parlant aussi des diola souligne que ces derniers n'ont pas une grande appréhension de la notion du temps, de la durée et de l'histoire. Ils gardent la connaissance des faits historiques et les relatent de manière très vague.

Il est vrai, que la société diola est fondée sur une tradition orale très discrète. Sans maître à parole ou griot, documents écrits, on ne saurait relater son histoire avec précision. Il reste que les événements historiques sont souvent interprétés de façon floue avec beaucoup d'ambages et incertitudes. Par exemple lors des entretiens, il était question de déterminer la période à laquelle remontait la sacralisation de la forêt royale, nous n'avons eu que des réponses imprécises. Il semble que tout le monde ignorait la date exacte d'implantation de cette forêt sacrée.

D'autres récits nous ont été relatés, qui illustraient également cette équivocité par rapport au temps. Le Diola est capable dans certains cas, de remonter deux ou trois générations pour préciser des événements concernant le vécu de son terroir.

### I.2 Le peuplement du plateau de Huluf

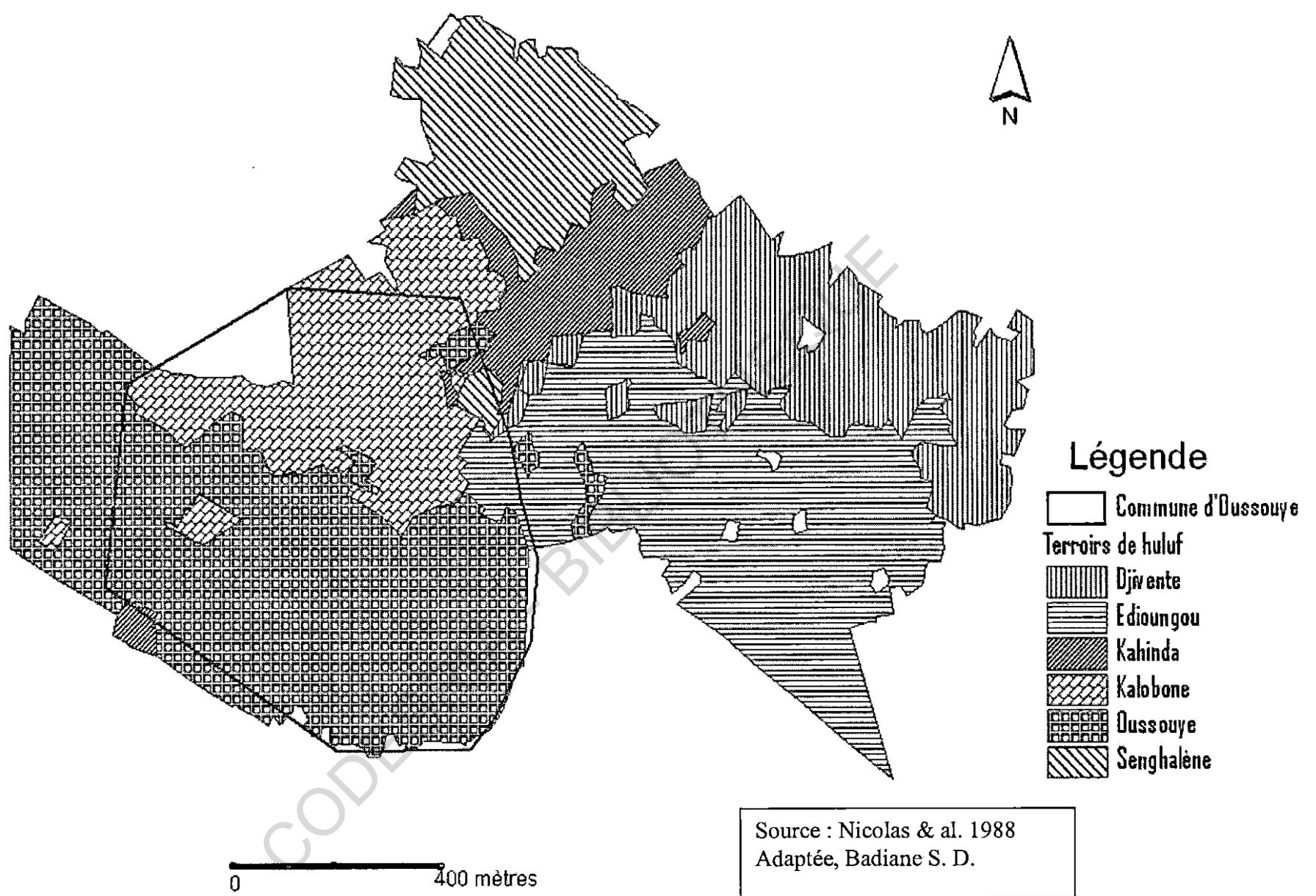
La région comprise entre la rive méridionale de la Casamance et le Rio Cacheu semble être la zone de soubassement des Diola (PELISSIER, 1966)<sup>28</sup>. Ainsi, l'analyse faite ici se base essentiellement sur des documents écrits.

---

<sup>26</sup> « Histoire de la Casamance, Conquête et résistance : 1850 – 1920 »

<sup>27</sup> « Les Diola essai d'analyse fonctionnelle sur une population de la Basse Casamance »

<sup>28</sup> « Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance »



Carte 7: terroirs de Huluf

Les Diola d'Oussouye sont communément appelés « Diola Kassa ». Le Kassa correspond au département d'Oussouye. Cette contrée fut occupée par une population dont les affinités sont incontestablement identiques à celles des peuples de l'ancien royaume Gabou. Le plateau d'Oussouye ou *huluf* fut peuplé, à l'instar de toutes les localités de la Basse Casamance, à la suite d'une migration des peuples, qui habitaient autrefois la partie septentrionale de la Guinée portugaise.

Mais, les Diola de *Huluf* se présentent comme un groupe très individualisé par rapport à l'ensemble de l'ethnie. Ainsi, THOMAS (1959) se référant à des critères anthropologiques signale que c'est un groupe important, qu'on retrouve en des lieux différents avec des affinités étroites notamment en Guinée portugaise dans des villages de Eramé, Karouhey, Susana, Kassolol... C'est ce même groupe qu'il appelle « Floup » qu'on identifie dans la zone d'Oussouye épiceutre et dans les plateaux de Eyoun, Emaye, Boukitingho, Diakène, Essaout... Il est vrai que les dialectes sont sensiblement différents, mais les coutumes et les traditions sont indéniablement semblables.

C'est là, la preuve d'un mouvement historique de population, que nous ne saurons faire sujet d'analyse approfondie, parce qu'étant objet de sociologie ou d'anthropologie culturelle. Bien avant, ROCHE (1976) aurait fait remarquer que des auteurs portugais du VX<sup>ème</sup> siècle avaient déjà signalé la présence de ces Diola en Basse Casamance.

## II Organisation sociale et religieuse

La société traditionnelle diola connaît une forme d'organisation qu'on peut situer à deux niveaux. La société humaine elle-même dans sa structuration est constituée de plusieurs strates. L'implication du religieux donne également une autre lecture de la société.

### II.1 Organisation sociale

On reconnaît à la société diola son caractère égalitaire, non hiérarchique et sans castes même s'il existe un roi. Aujourd'hui encore, même dans le contexte urbain d'Oussouye, cet aspect est conservé. La ville d'Oussouye garde les caractéristiques fondamentales d'une entité traditionnellement bâtie. Malgré les mutations induites par le découpage administratif, l'organisation porte la marque d'une société traditionnelle. La principale ethnie diola est restée fidèle à ces pratiques traditionnelles. La structuration sociale obéit à des dispositions géographiques ou à des normes sociales et religieuses.

Les traits majeurs de l'empreinte organisationnelle diola se saisissent vite dans la vie de tous les jours. Tout semble articulé autour de la royauté. Le roi est l'autorité suprême approuvé par tout le monde, au même titre que l'autorité administrative moderne. Dans l'intérêt de donner à la « cité royaume » un cadre de vie sociale harmonisé exempt de tout conflit entre pouvoirs, l'autorité administrative moderne et celle traditionnelle collaborent parfaitement (TROPIS 2002). C'est ainsi que dans l'exécution de certaines décisions concernant l'ensemble de la communauté, les deux pouvoirs se concertent.

Par ailleurs dans le cadre purement traditionnel le roi «*maan*» ou «*oey*» détient un pouvoir d'ordre religieux, moral et social. Il assure la continuité du dogme et la permanence des rites et administre les principaux sacrements. Il est le garant de la cohésion sociale. Le roi est assisté dans ses tâches par un collège de sages.

Un autre caractère de l'organisation sociale est aussi la structuration autour des classes d'âge «*djamané*». C'est un cadre d'éducation, qui vient en relais à la famille. Le jeune diola évolue dans le milieu social de son âge. Il entreprendra toutes les étapes de la vie sociale avec ses congénères (initiation, circoncision, les séances de lutte...).

La société *Kassa* constitue un tout, en même temps qu'une combinaison articulée de deux groupes fondamentaux qui se définissent comme autant de totalités : le monde des hommes et le monde des femmes (GIRARD J.1969).

Au point de vue socioculturel, les hommes détiennent le monopole des *bæshin* lignagers dont la transmission est héréditaire. *Eloenkin* a un culte masculin et initiatique excluant le monde féminin ; *Joegoenandê* associe partiellement les femmes à son culte, mais les inclut totalement dans sa protection.

Les femmes ont leur propre *bæshin* : *Ehunia* est le complément féminin de *Eloenkin* et *Kalahaj* correspond à *Joegoenandê*.

Alors que les hommes se divisent en société de *Kahat* et en société de *Bukut*, les femmes transcendent cette division et s'organisent en associations intervillageoises et pratiquent un culte universaliste de fécondité et de fertilité.

Ainsi les hommes et les femmes pratiquent des cultes distincts mais qui se rejoignent au niveau le plus élevé de la société. En effet, dans la zone du *Kahat* surtout, toute cérémonie initiatique est patronnée par *Joegoenandê* et nécessite l'aval du roi.

La vie de relation est constituée d'un réseau dense forgé de plus en plus autour de la famille qui forme ainsi la toile de fond des échanges quotidiens. Aux relations strictement familiales, s'ajoute un ensemble de liens qui empruntent les mêmes valeurs. Ce sont les liens qui engagent un grand nombre de personnes, parents et non parents du voisinage, qui revêtent des considérations de consanguinité. Parfois les relations dépassent ce cadre restreint et prennent des formes qui témoignent de l'attention manifeste exprimée vis-à-vis des personnes liées par des considérations de type plus moderne, imposées par le contexte actuel de milieu urbain. Le sentiment communautaire prend aussi une autre forme dans les relations urbaines. Il se manifeste par une émergence particulièrement récente de divers mouvements associatifs urbains. Ceux-ci se développent rapidement. Ils regroupent des jeunes, des femmes évoluant dans divers domaines lucratifs.

## II.2 La religion traditionnelle

La religion occupe une place très importante dans la vie des Diola. Le nom « *Atemit* » ou « *Ata Emit* » qui veut dire Dieu a toujours existé dans le vocable diola bien avant l'arrivée des religions révélées. Dans la cosmogonie diola, Dieu se révèle à travers sa création dans ses différentes composantes. Plusieurs attributs lui sont donnés exprimant à la fois sa puissance et son caractère fonctionnel. Par exemple on l'appelle « *Ata Emit* » signifiant en même temps (Maître du ciel) et (Celui qui commande la pluie). Il est inaccessible à l'homme. Le Diola s'adresse à son Dieu par le truchement des prêtres et grâce à l'efficiace des fétiches.

En effet, il y a des variables (éléments) de cette création qui sont inaccessibles à nos sens. Ainsi l'homme doit s'adresser aux *bæshin* pour connaître le sens profond de la vie.

Pour le Diola, la nature visible ou invisible est dépositaire du souffle divin. Celle-ci est intégrale et elle est le domaine d'interactions permanentes de ces différentes composantes.

L'homme en tant que composante avertie de cette nature active, est investi de la mission de la protéger et de la respecter. Vouer respect et admiration à cette nature, revient à respecter et à vivre en harmonie avec les ancêtres disparus qui se manifestent sous une forme invisible mais accessible selon un code que l'homme est appelé à découvrir à travers une éducation et des rites initiatiques.

Par l'intermédiaire des *bæshin*, l'homme peut découvrir le code de la nature qui n'est que l'œuvre d'un être absolu : Dieu. Ainsi l'homme en tant que force et esprit doit faire grandir

cette force ou cet esprit, l'entretenir pour le bien de toute la communauté et ne doit jamais les détruire. L'homme doit conférer à la nature une éternité en préservant de toute agression ses ressources. Alors, apparaît le caractère sacré de certaines forêts qui sont destinées à abriter des *Baeshin*. Le *baeshin* est vivant, invisible et, est la manifestation d'un esprit absolu et la forêt est le réceptacle de la force et de l'esprit des ancêtres. Le *baeshin* invisible mais accessible est un moyen de communication avec l'esprit et non une fin. Le diola ne prie pas le *baeshin* en lui-même mais Dieu. La forêt sacrée est ainsi un point de tension sociale et le lieu de communion avec l'esprit des ancêtres : son accès est alors réglementé.

Le *boeshin* en tant que sanctuaire apparaît comme un lieu sacré réservé aux prêtres, aux initiés et à ceux qui désirent réaliser un culte. Le *boeshin* comme autel est un lieu de rassemblement. L'autel où s'effectue le sacrifice est tout d'abord la résidence du génie, le support matériel de la présence spirituelle. C'est l'endroit vénéré par excellence. Le sanctuaire et l'autel constituent seulement la résidence du *boeshin*, et le diola rend le culte à l'esprit qui y habite et non au support (bois sacré ou pierre sacrificielle).

Le *boeshin* en tant que puissance religieuse est délégué par Dieu auprès des hommes. Il est interprète des prophéties divines et garant du rite liturgique. Il assure la permanence des lois naturelles et surveille l'observance par le fidèle des règles dont l'ensemble constitue la déontologie coutumière.

Dans la catégorisation, il existe les *boeshin* individuels, ceux de la famille, du quartier, du village, et même inter villageois. Cette structuration est parfois le fait d'une démultiplication des fétiches supérieurs. Ils sont également différenciés par leur vocation. Ils sont consultés pour plusieurs préoccupations de la communauté (paix, santé, récoltes, fécondité, protection...). Nombreuses sont les cérémonies religieuses qui interrompent pendant de longues périodes les travaux dans la localité. La plupart des grands cultes sont effectués dans les forêts, endroits occultés et mythiques

### **III Les pratiques culturelles**

Les Diola d'Oussouye, se présentent comme un des groupes les plus secrets et qui a su garder farouchement ses valeurs culturelles. Nous en mentionnons seulement quelques pratiques courantes.

Certaines initiations ont un caractère populaire mais d'autres, assez secrètes sont réservées à une catégorie de personnes.

Nous ne parlerons que des initiations qui sont les plus caractéristiques.

#### **III.1 Les valeurs sociales et culturelles liées à l'éducation traditionnelle**

L'éducation traditionnelle a pour but de faire de l'adolescent un homme utile à la société aussi bien au plan économique et social que moral et respectueux des coutumes et des valeurs ancestrales.

Ainsi à côté de l'éducation familiale, l'éducation traditionnelle communautaire donnée à l'enfant vient combler le vide souvent créé par l'éloignement des parents et lui donne ainsi l'équilibre nécessaire à son développement psycho-affectif. En effet, immergé dans le corps social tout entier, l'adolescent partage avec ses camarades, dans le cadre des classes d'âge, les mêmes difficultés, les mêmes désirs, les mêmes aspirations et les mêmes convictions.

A travers les épreuves qu'on lui fait subir, l'enfant se forge un caractère conforme aux valeurs telles que : le respect du supérieur et de l'autre, l'esprit de groupe, la bravoure et le sens de la discipline.

L'initiation forge la personnalité du jeune et fait grandir en lui le sens patriotique, le respect des *bæshin*, l'honnêteté, la solidarité...

Ainsi la classe d'âge *diamané* est un cadre de socialisation et de valorisation de l'individu. En fait la société diola Kassa est une société qui valorise toutes ses ressources humaines : toutes les couches sociales ont leur place dans l'édification du bien être communautaire, même les handicapés physiques, les vieux sont actifs. La marginalisation sociale est quasi inexistante ; nul n'est inutile mais personne n'est véritablement indispensable.

Ainsi cette société se veut une société homogène où les penchants individualistes et les vellétés de domination n'existent pas ou, sont très marginaux. Le diola Kassa est très attaché à son terroir (*Etamayi Yumbom*) auquel il s'identifie volontiers.

## III.2 Les étapes initiatiques en société traditionnelle diola

Pour les Diola d'Oussouye, la vie de l'individu est un processus qui passe par plusieurs étapes initiatiques, qui forge la personne. Il existe chez l'homme comme chez la femme des pratiques distinctes, qui permettent à la personne d'intégrer le groupe social dont elle est un produit.

### III.2.1 L'initiation chez les hommes

Dans la société traditionnelle diola, les hommes sont divisés en deux sociétés initiatiques (*Essuk Bukut – Essuk Husan*). Nous traitons seulement de la société du *Kahat* qui concerne en particulier la zone d'Oussouye.

#### © Le *Kahat*

La zone de *Essuk Husan* a initiation primaire est une initiation qui concerne les villages qui sont encore sous la tutelle royale. Il s'agit du village de Oussouye, de Kalobone, de Essaout, de Kahinda, et Siganar à l'exception d'une famille, de Oukout Eteilo plus précisément de Sanfori et de Boukitingho. Les populations du *Kahat* sont appelées « *Essuk Husan* » c'est-à-dire ceux du *Kahat*.

Cette initiation est typiquement masculine et correspond à la circoncision. Celle-ci est pratiquée dans le bois sacré du *Kahat* sous la protection du *boeshin Ebila*.

Pendant cette étape, on inculque aux jeunes initiés un certain nombre de valeurs sociales et religieuses à travers des épreuves, des chants, des entretiens, des danses, le tout sous la supervision du chef initiateur et sous le regard bienveillant du *bæshin* protecteur *Ebila* mais aussi avec la bénédiction du *bæshin* interlignager *Eloenkin*.

Pendant toute la durée de l'initiation, les jeunes initiés partagent une vie communautaire et dorment ensemble dans des huttes appelées « *Hull* » construites pour la circonstance au niveau de chaque *Hukin*. Cette initiation n'est pas strictement liée à l'institution royale. Après le *Kahat* l'adolescent devenu homme peut alors construire sa propre case et se marier l'année suivante.

#### © Le *Ewang*

Il ne concerne que la zone de *Kahat*. Nous pouvons le considérer comme étant la seconde étape de l'initiation masculine après le *Kahat*. Il a lieu tous les 25 ou 30 ans dans la forêt royale où on est initié au mystère de la royauté.

Le *Ewang* concerne tous les hommes non-initiés depuis les petits enfants ayant au moins des dents jusqu'aux vieilles personnes. L'initiation se fait en présence du roi. C'est pourquoi à Oussouye, il n'y a pas eu de *Ewang* depuis la vacance du trône royal. D'ailleurs d'après nos

# *Chapitre 2 : Interrelation forêt sacrée population en milieu diola*

Dans la société traditionnelle diola d'Oussouye, la gestion de l'environnement participe d'une vision holistique des rapports qui établissent la symbiose matérielle et immatérielle entre l'homme et la nature.

C'est à travers des comportements cristallisés dans les rituels, les interdits, les totems, et autres représentations comme les légendes, les fables, les contes que se traduit la connexion.

## **I La forêt, un support du fait culturel**

La subsistance et l'identité culturelle des Diola dépendent des forêts sacrées. L'espace forestier constitue à cet effet la base de toutes les pratiques culturelles.

### **I.1 Superposition espace culturel et espace naturel**

L'espace naturel en milieu diola est conçu sous les mêmes déterminants que l'espace social. La société diola offre l'image de cette connexion nature/société puisque l'imaginaire populaire illustre bien la duplication de la société sur la nature.

En effet, terre, forêt, eau... sont des éléments fonctionnels qui perpétuent l'acte qui unit l'homme à la nature. A titre d'exemple certains fétiches ont leur origine liée à des êtres surnaturels.

### **I.2 Le système de référence à l'origine des forêts sacrées**

Le caractère original de la relation population/forêts sacrées se manifeste par les perceptions au niveau individuel et collectif de la société. Le système repose sur des références, qui stimulent les règles d'observance.

#### ***I.2.1 La caractéristique magico religieuse***

La première caractéristique, qu'on qualifierait de magico-religieuse, considère toutes les composantes biologiques de la nature, y compris l'homme lui-même, comme l'œuvre d'un Dieu suprême (*An buè num Ata Emit*). Ce référent cosmologique fonde un sentiment de respect envers la nature, création de Dieu.

Dans le cadre de cette vision éminemment universaliste du monde, les diola d'Oussouye, dans la recherche désespérée de cet être suprême, ont inventé des divinités intermédiaires plus ou moins accessibles, communément appelées *bəshin* dont la forêt constitue la demeure.

Les hommes sont liés ainsi à la forêt par des liens invisibles, qui font que chaque individu, par sa conduite, peut contribuer au maintien de l'ordre naturel, tout comme il peut aussi compromettre cet équilibre. Toute action de prélèvement des ressources naturelles préjudiciable aux lois traditionnelles implique des rites destinés à présenter des excuses auprès des génies. Cette attitude entraîne des comportements de modération envers la nature et ses différentes composantes.

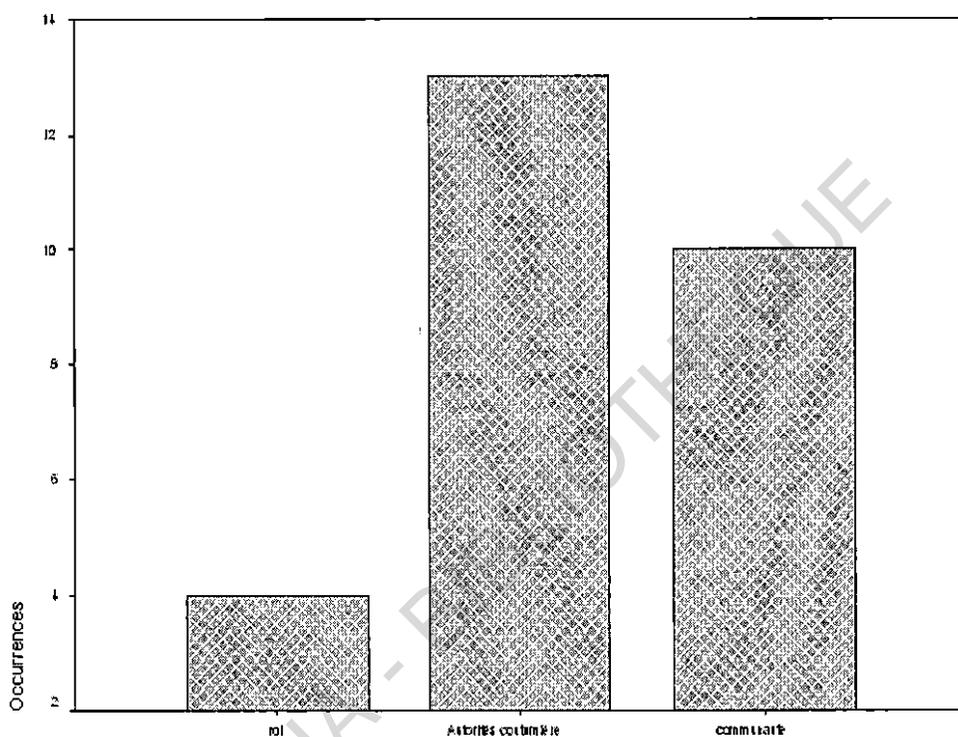
#### ***I.2.2 La caractéristique patrimoniale ou transhistorique***

La deuxième caractéristique, qui résulte d'ailleurs de la première, peut être qualifiée de patrimoniale ou transhistorique pour deux raisons essentielles. D'abord, la cosmologie de la société diola pose la nature comme étant la résidence des ancêtres qui sont toujours censés

veiller sur les vivants. Ensuite, cette nature là est perçue par les vivants comme l'héritage des ancêtres que l'on doit transmettre en l'état ou plus ou moins enrichi aux générations à venir.

## II Les acteurs sociaux sont à la base de la pérennisation du fait sacré

La société traditionnelle diola est formée d'un ensemble de couches. Ces différentes composantes participent de manière active au maintien du sacré sous toutes ses formes, pour que soient conservées les forêts sacrées.



Source : Enquêtes / Badiane S. D. (Août 2006)

Figure 3: Avis sur les gestionnaires des forêts sacrées

### II.1 Le rôle des autorités coutumières

Elles sont les garants moraux de la société. Les autorités coutumières sont chargées alors de la gestion des affaires culturelles. Dans les enquêtes, il a été révélé que c'est dans ce cercle social que se décide la sacralisation de telle ou telle forêt.

La responsabilité de la gestion incombe en premier lieu aux chefs traditionnels, selon l'avis de la plupart des personnes enquêtées (Figure 3). Il semble qu'ils maîtrisent plus que quiconque, les obligations et les devoirs des populations assujetties aux différents sites sacrés.

### II.2 La communauté de base

Le sentiment de responsabilité historique est renforcé par l'imminence d'une reddition des comptes le moment venu. L'enjeu est vital dans la mesure où, il engage l'avenir du groupe. Chaque génération tient ses droits de la génération précédente sans que celle-ci perde son droit de regard sur l'usage qui est fait du patrimoine commun.

Chaque génération joue à l'égard de celle qui l'a précédée le rôle d'administrateur des biens collectifs et est de ce fait tenue de lui rendre compte de ses actes d'administration. La perspective de cette reddition des comptes est une garantie efficace contre les actes de

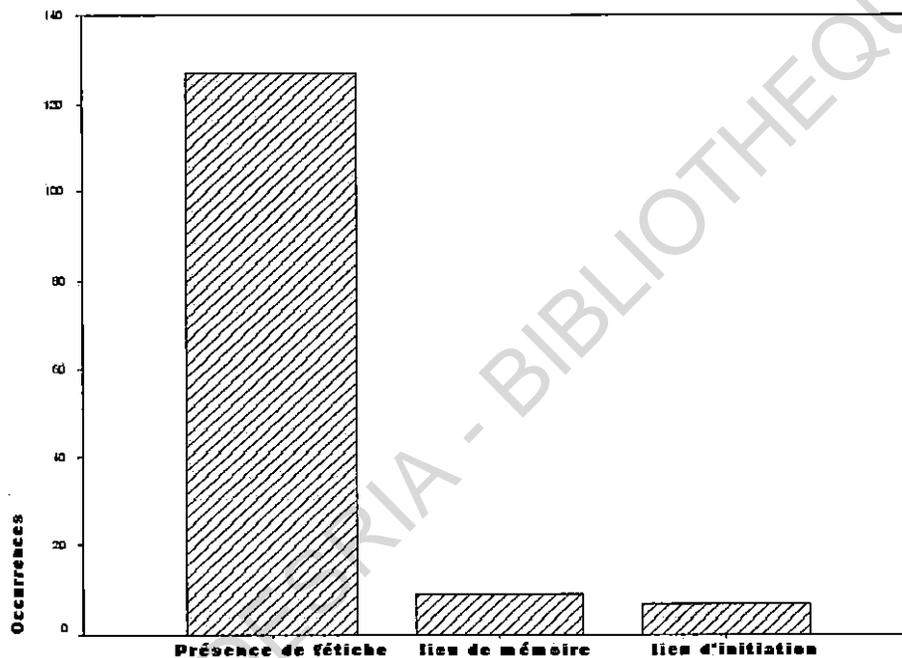
disposition. Ainsi la surveillance des forêts sacrées devient l'apanage de toute la communauté, bien qu'au niveau de l'organisation interne, il existe des lobbies de responsabilité.

### II.3 Le roi

Le roi est l'autorité suprême dans l'organisation sociale et religieuse. Voilà pourquoi certaines personnes considèrent qu'il est le gestionnaire légitime des forêts sacrées. En réalité, le roi n'agit pas de manière directe et visible. Il fonctionne suivant un système de délégation de pouvoir.

## III L'implication directe des institutions religieuses dans la gestion des forêts

Il existe bien des structures religieuses qui constituent la force d'action du sacré, dans tous les domaines de la vie chez les diola d'Oussouye. En jetant un regard sur le dispositif des *boeshin*, on se rend compte que l'environnement social est contrôlé par un fétiche spécifique.



Source : Enquêtes / Badiane S. D. (Août 2006)

Figure 4: Origine de la sacralisation de la forêt

Dans Oussouye, il existe plusieurs divinités incorporées aux forêts sacrées, qui jouent ce rôle de police. Les institutions traditionnelles<sup>31</sup> participent indéniablement à la gestion quotidienne des forêts dites sacrées. Car elles exercent une dissuasion mystique ou psychologique et même réelle sur la population de base. Leur caractère omnipotent et omniscient fait que les populations n'osent pas pénétrer dans les forêts sacrées de peur de provoquer les génies.

<sup>31</sup> Les *Bashin*, représentations matérielles comme immatérielle, sont à la base de l'organisation institutionnelle et religieuse, et jouent ainsi des fonctions spécifiques dans le cadre du respect de l'ordre social

### III.1 Les organes majeurs de régulation

Nous évoquons ici, quelques organes essentiels qui constituent le fondement de la réglementation.

*Eloenkin* : Il est l'incarnation du pouvoir exécutif. Le *bæshin* interlignager *Eloenkin* est unique dans ses prérogatives, mais divers dans sa forme en fonction des zones initiatiques<sup>32</sup>. Il est le lieu de convergence des cérémonies initiatiques inter lignagères.

*Joegoenandê* : c'est une divinité annexe du fétiche royal. Elle a des fonctions sociales et de justice. Son action est plus visible quand il y a vacation du trône royal.

*Hunil* : l'institution législative est un cercle large de prise de décision toujours sous les regards de *Eloenkin*. C'est le symbole de « l'assemblée du peuple » qui réunit tous les villages de *Bubadjoum ayi*. L'appel est donné par le roi d'Oussouye pour traiter des questions d'intérêt communautaire.

*Elung* : incarne l'institution judiciaire. La réparation des offenses à la nature ou à un être humain et animal se fait au niveau de *Elung*.

### III.2 Le cas spécifique de Hufumbèn

Étymologiquement l'appellation *Hufumbèn* est une simulation de *Efumbèn*, qui signifie « fusil ». C'est une institution spécialisée dans le contrôle de l'activité de chasse. Elle est sous la responsabilité du « *Anahan Hufumbèn* », qui assure cette fonction par délégation de pouvoir royal.

L'action régulière des institutions religieuses a une importance capitale. Elle est la plus redoutée malgré la décadence des structures sociales traditionnelles. Elles se composent en ordre judiciaire, ou législatif dont les compétences sont élargies à tout le complexe de la société.

La gestion de l'espace et de ses ressources est inféodée à la notion de sacralité. Le culturel et le naturel forment ensemble la base de la résilience des systèmes sociaux et écologiques.

## IV Perceptions populaires, représentations culturelles et sauvegarde des forêts

Dans le souci de gérer l'espace forestier pour leurs besoins culturels, les diola d'Oussouye ont employé divers mobiles allant du mystique aux règles morales.

### IV.1 Perceptions populaires

En réalité, pour la population locale, la nature visible ou invisible est dépositaire du souffle divin et tout phénomène naturel ou cosmique n'est que la manifestation de la force divine. L'être humain, en tant que composante avertie de cette nature, est investi de la mission de la respecter et de la protéger.

#### IV.1.1 La forêt est le symbole de l'autorité

L'argument relatif à l'autorité peut être évoqué aussi pour justifier le caractère prohibé de la forêt chez les diola. La forêt est siège des plus hautes institutions traditionnelles en milieu diola. D'ailleurs la forêt sacrée royale d'Oussouye illustre bien cet aspect, d'autant plus que c'est dans ce sanctuaire que l'on retrouve le *boeshin* symbole de la dominance du roi sur ses

<sup>32</sup> Les *Esuk hassan* tout comme les *Esuk bukut* sont sujets de *Eloenkin*

sujets. De même c'est dans cette forêt que se déroule l'ultime initiation qui donne droit à la connaissance des secrets qui entourent le palais royal.

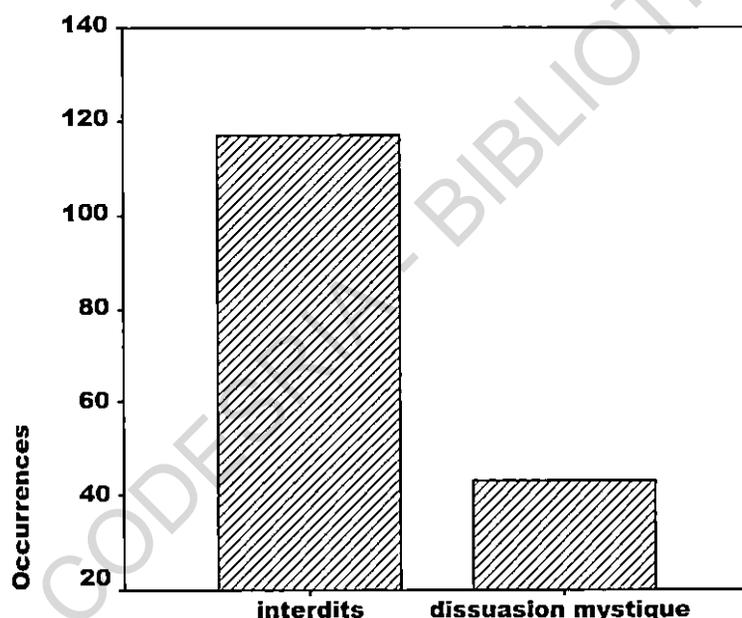
#### **IV.1.2 La forêt, moyen d'existence et source de sacralité**

Chaque village a ses propres forêts sacrées, donc ses propres lieux de culte qui font partie intégrante du patrimoine culturel. La forêt ne sert pas seulement à nourrir les individus, mais aussi elle abrite les sanctuaires. Cet aspect majeur fait qu'aujourd'hui, on ne peut pas gérer l'espace en milieu diola sans tenir compte de ces espaces de culte.

L'existence des forêts sacrées qui constituent un élément de la sacralité de la terre, crée un attachement au terroir. Ainsi, il faudrait à tout prix conserver le patrimoine mystique. Par conséquent, l'aménagement urbain peut entraîner la disparition de ces espaces de culte ou tout simplement une décadence de la mysticité dans la gestion des forêts.

#### **IV.2 Les mobiles traditionnels de sauvegarde des forêts sacrées.**

Les stratégies traditionnelles de conservation des forêts sacrées se fondent sur des mobiles strictement observés par l'ensemble de la communauté. Il ressort qu'au cours des enquêtes et entretiens que les interdits, la dissuasion mystique et les totems sont les éléments fondamentaux du mécanisme de conservation.



Source : Enquêtes / Badiane S. D. (Août 2006)

Figure 5: Mobiles de la protection traditionnelle

#### **VI.2.1 Interdits et dissuasion mystique, garantie de l'intégrité des forêts**

La conscience collective est faite de tous tabous dont la violation entraîne pour le déviant des conséquences graves. Les interdits se situent ainsi au point de rencontre entre le religieux et le profane. A ce propos nous avons noté quelques interdits relatifs à la protection des forêts sacrées en tant qu'espaces sanctuaires.

- Interdiction d'accès

Il est fondé sur des principes inviolables régulés par les chefs traditionnels. En fonction de la stratification initiatique de la société, les forêts sont codifiées. Le groupe d'individus qui a

accompli l'acte initiatique en rapport avec telle ou telle forêt sacrée, est le seul, qui a une certaine accessibilité et veille sur cette forêt. Les autres sont exclus, parce que considérés comme n'étant pas aptes à être en contact avec la forêt défendue.

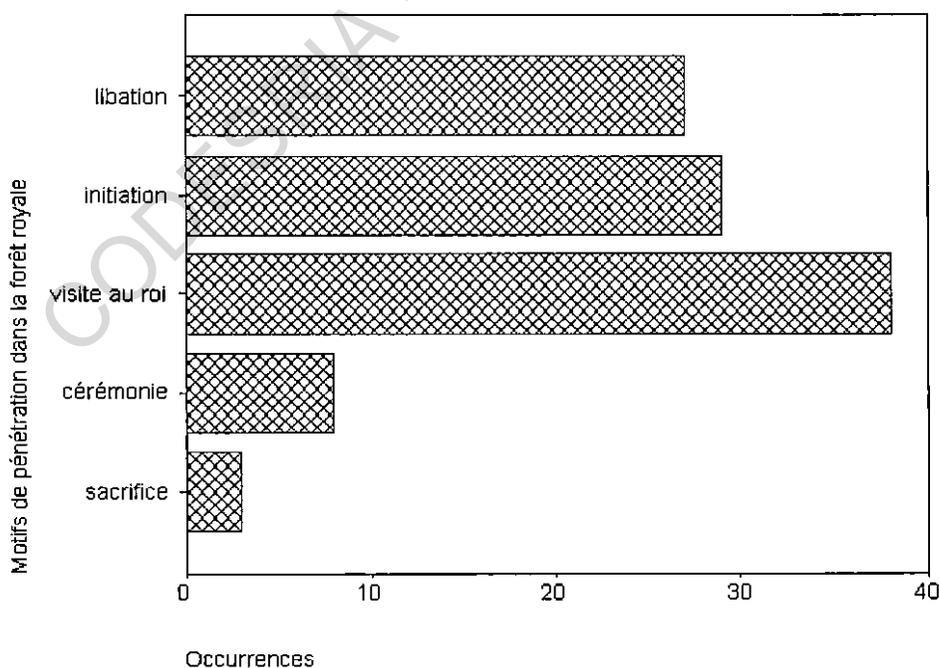
Par exemple la pénétration dans la forêt royale d'Oussouye était interdite et seule une catégorie limitée d'individus (tels que les membres de la famille royale, les anciens du village et les chefs de clan, les initiés à cette forêt) était autorisée à y avoir accès de manière permanente. Toute visite est en fait totalement prohibée au niveau des forêts sacrées en dehors des moments de culte. Cependant le palais royal reste un lieu autorisé d'accès à toute personne (autochtone ou étrangère) qui voudrait rendre une visite de courtoisie à « *Man* ». Dans ce cas encore, la personne est tenue de se faire accompagner par un membre du conseil des sages.

○ Interdiction d'exploiter

L'exploitation des ressources des forêts sacrées est défendue à tout le monde. La coupe de bois frais ou le ramassage de bois mort et la cueillette des fruits sont considérés comme un sacrilège. Sauf dans des cas exceptionnels, notamment pour des besoins coutumiers, l'utilisation de certaines ressources comme le bois mort est permise et ce, strictement dans les forêts sacrées pour la cuisson des mets de la cérémonie.

En outre la consommation des produits des forêts sacrées n'est pas taboue pour les initiés. Ces derniers peuvent en faire usage pourvu que les fruits par exemple ne soient donnés aux profanes. Le principe est que les éléments issus de la forêt sacrée sont aussi sanctifiés et donc celui qui n'a pas encore rempli l'acte initiatique répondant à ladite forêt ne peut aucunement se permettre de toucher aux produits forestiers sacrés.

Cependant, quelques motifs ont été évoqués par les personnes interrogées lors des enquêtes, justifiant leur pénétration dans la forêt royale par exemple.



les réponses manquantes ne sont pas prises en compte

Source : Enquêtes / Badiane S. D. (Août 2006)

Figure 6: motifs de pénétration dans la forêt royale

### ***IV.2.2 Les totems et protection***

Le totémisme est l'alliance de consanguinité entre l'homme et certains êtres naturels (animaux, végétaux...). C'est une représentation qui constitue la genèse de certains groupes sociaux.

Le diola Kassa croît à la conservation de la vie. Pour lui, l'homme est une éternité : s'il meurt c'est sa force qui est anéantie mais son énergie vitale c'est-à-dire son esprit reste. Sa vie se recrée alors ailleurs et autrement. Il peut renaître ou selon son état de péché, il peut passer par des voies de réincarnation. Voilà pourquoi, dans la société, on enseigne que la vie humaine est sacrée tout comme celle des animaux et des plantes.

De nombreux patronymes en pays diola ont pour symbole une espèce animale ou végétale sauvage. Depuis longtemps, ces espèces ont été strictement protégées. Dans certains cas, il était même interdit de toucher l'espèce. Certaines forêts sacrées ont leur origine dans des événements historiques en rapport avec des êtres totémiques. C'est le cas d'une des forêts sacrées les plus redoutées d'Oussouye dont les habitants n'osent pas s'interroger sur l'origine de sa sacralité.

### ***IV.2.3 Les sanctions***

Le caractère sacré apparaît concrètement quand un endroit abrite un *boeshin*. En outre certains endroits sont décrétés sacrés parce que la présence de l'homme ou son intervention constituerait une menace à la tranquillité de l'endroit en question. Par exemple, le droit traditionnel interdit toute pratique de chasse dans les lieux d'abreuvement des animaux sauvages et de pêche dans les zones de frayère.

En cas de violation aux règles et au fonctionnement, l'individu est exposé à des sanctions parfois très lourdes, qui pourraient porter atteinte même à toute la communauté.

Les contrevenants sont sanctionnés et sont sujets aux châtiments mystiques. Toute personne lésée peut venir voir le *bæshin* pour découvrir la cause de son préjudice.

Selon l'avis de plusieurs les sanctions courantes se manifestent par des maladies dont la guérison n'est souvent pas facile. La sanction suprême est évidemment la mort si toutefois la personne fautive ne se repent pas.

### ***IV.2.4 La réparation des sanctions***

La réparation des sanctions exige des sacrifices et offrandes selon le degré de l'agression (bénigne ou grave) pour restaurer l'équilibre entre la société et la nature.

Si quelqu'un par sa conduite transgresse les règles promulguées pour garder l'intégrité des forêts, il doit se confesser de ses péchés car, déroger aux règles est une violation du code de la nature établi par un ordre divin. *Elung* est un *bæshin* de justice qui châtie le criminel, le voleur... Toute personne ayant offensé son prochain (vol, crime, viol, avortement...) est tenue d'offrir un sacrifice au *bæshin* en présence de sa propre famille et doit se confesser et faire pénitence auprès du prêtre.

# **Chapitre 3 : Concilier stratégies spatiales traditionnelles, conservation durable et aménagement urbain**

La conservation des forêts sacrées est une problématique réelle. La durabilité de la conservation des aires forestières sacrées urbaines, doit ainsi être fondée sur des principes allant dans le sens d'articuler les stratégies traditionnelles de conservation des ressources forestières, aux options d'aménagement moderne.

## **I La conservation des forêts sacrées urbaines est-elle possible dans le contexte actuel ?**

Les forêts sacrées dans lesquelles la société traditionnelle diola a toujours trouvé un profit culturel, doivent être pieusement conservées. Mais leur conservation dans un milieu urbain comme celui d'Oussouye pose toute la délicatesse des orientations possibles d'aménagement.

### **I.1 Les problèmes de conservation liés au fait urbain**

L'impact de la ville et des populations urbaines sur la dégradation de la forêt et la diminution de la biodiversité à Oussouye résulte des problèmes suivants, qui se superposent les uns aux autres :

- l'urbanisation (démographique et spatiale)
- les contraintes institutionnelles ;
- les effets d'externalité ;
- l'attachement culturel aux produits forestiers par les autochtones ;
- les perceptions locales de la conservation et la dégradation de la biodiversité.

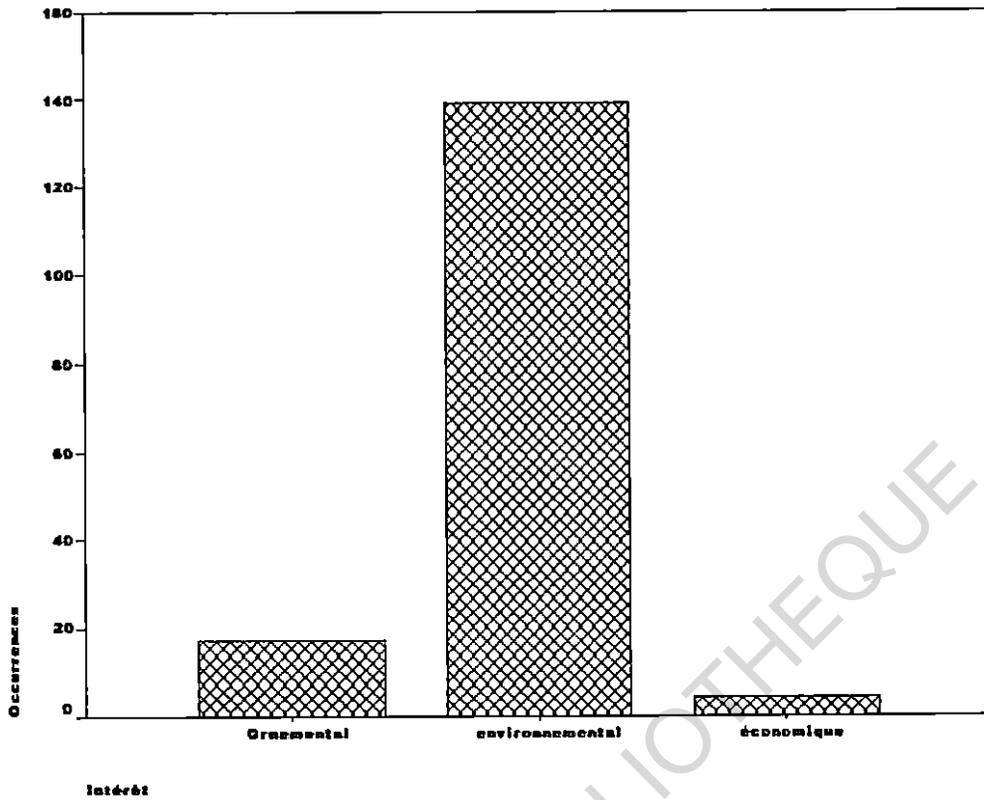
On peut déceler que les principales variables qui lient les écosystèmes forestiers à l'aire urbaine sont l'utilisation de l'espace et des ressources forestières, les représentations mentales

La problématique se pose autour de la question des besoins des citoyens les produits forestiers dont le citoyen a le plus grand besoin (alimentation, pharmacopée, matériaux pour l'artisanat...).

L'enquête ethnobotanique a permis de voir que la proximité physique ou sociale, entre forêt, ville et société contribue forcément à faire naître des formes de dépendance environnementale, économique et culturelle.

La question du statut des forêts sacrées urbaines a été à ce propos abordée. Nous avons cherché à savoir quel autre intérêt peut-on avoir sur ces aires forestières en dehors de leur caractère sacré (figure 7). Il ressort que le premier intérêt qu'on évoque est le rôle environnemental que jouent les forêts sacrées, ensuite vient l'aspect esthétique et en dernier lieu celui économique.

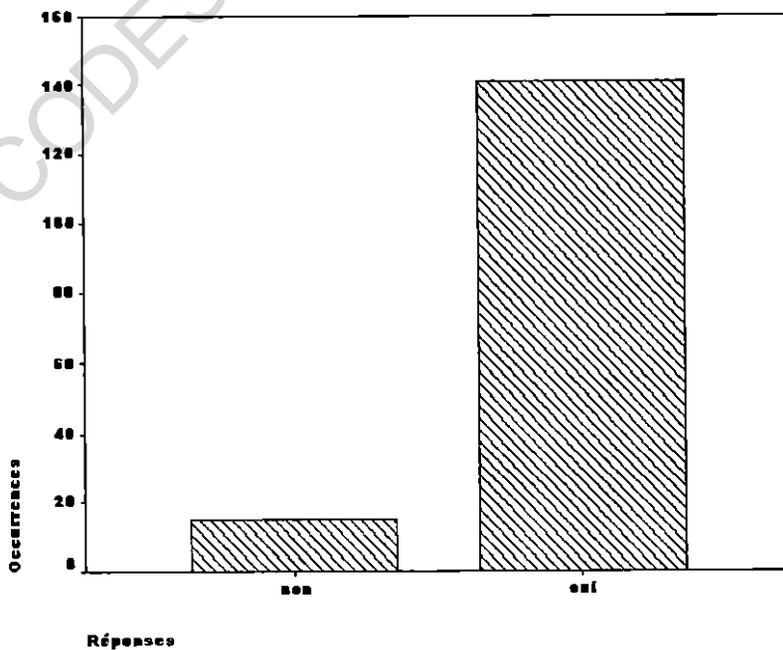
Figure 7: Autres intérêts des forêts sacrées urbaines



Source : Enquêtes / Badiane S. D. (Août 2006)

Bien que les autochtones soient essentiellement attachés aux usages culturels des ressources forestières sacrées (culte, initiation...), les résultats de nos enquêtes doivent être considérés dans une perspective plus large de conservation durable des aires forestières. A en croire les avis des populations, un bon nombre de gens sont pour la conservation durable des forêts sacrées urbaines d'Oussouye.

Figure 8: Avis sur la conservation durable des forêts sacrées urbaines



Source : Enquêtes / Badiane S. D. (Août 2006)

## **I.2 Possibilités réelles de conservation des forêts sacrées en milieu urbain**

L'impact de la ville sur l'écosystème forestier reste encore un problème négligé. Cependant, l'avenir de la forêt se joue largement dans l'espace urbain. En raison de l'urbanisation croissante, les populations urbaines menacent sérieusement la biodiversité (forêts sacrées). Mais, dans le même temps, les citoyens constituent un potentiel important de conservation. Les efforts de conservation des forêts sacrées urbaines doivent plutôt être axés, aujourd'hui sur la recherche de stratégies bien adaptées au contexte actuel.

Afin d'accorder toute son importance au facteur urbain, il y a intérêt à contrôler les besoins urbains en ressources forestières. Les effets de l'urbanisation, sont aussi à analyser. La compréhension des liens établis entre les réalités sociales, les besoins de développement urbain et de conservation, aiderait à réduire les répercussions négatives sur l'environnement local.

L'avenir des forêts sacrées urbaines dépend dans une large mesure des citoyens. Les populations urbaines en rapide expansion ont tendance à utiliser et à percevoir les ressources forestières de manière incompatible avec la conservation traditionnelle, ce qui cause une perte importante de la biodiversité. Les forêts sont grignotées pour des raisons d'aménagement. A proximité de celles-ci, se dressent des constructions.

## **I.3 Outils de gestion durable des forêts sacrées**

Les caractéristiques culturelles susmentionnées de la communauté traditionnelle diola, en rapport avec la gestion des forêts, sont essentiellement de type interne. Par ailleurs, d'autres facteurs externes peuvent également contribuer à l'efficacité de la gestion des forêts sacrées et renforcer la communauté notamment par le biais de :

- politiques et pratiques de gestion des aires forestières à statut culturel ;
- mise en place d'une gestion conjointe en coopération ;
- protection des valeurs communautaires traditionnelles contre les menaces extérieures ;
- gestion des conflits entre les groupes de personnes dont les caractéristiques et les pratiques culturelles sont différentes ;
- protection de la communauté contre les rapports de forces défavorables.

## **II Un modèle de « ville verte » à promouvoir**

Oussouye apparaît comme un modèle. Sa particularité paysagère s'exprime à travers ses forêts sacrées. Aujourd'hui, la cohabitation ville-forêt ne saurait se pérenniser, seulement si les composantes urbaines sont associées aux efforts de conservation. Bien que mal appréciées par certaines personnes, ces aires forestières sacrées ont leur importance aussi bien dans la conservation de la biodiversité, que dans la valorisation des pratiques culturelles diola.

Cette option rejoint les principes dégagés par l'UNESCO, dans la déclaration sur la conservation des paysages urbains historiques, adoptée en octobre 2005. Etant donné le défi lancé à la préservation des paysages urbains, il est recommandé dans cette déclaration: « d'encourager les responsables politiques, les urbanistes, les promoteurs, les architectes, les professionnels de la préservation, les propriétaires fonciers, les investisseurs et les citoyens concernés à travailler ensemble pour préserver le patrimoine urbain, tout en considérant la

modernisation et l'évolution de la société dans le respect de la sensibilité culturelle et historique, en renforçant l'identité et la cohésion sociale »<sup>33</sup>

L'entreprise de conserver les espaces naturels et culturels en milieu urbain semble difficile. Tout compte fait, une approche d'intégration est à concevoir. Aujourd'hui, le besoin de voir dans la ville des éléments, qui participent non seulement à leur décor, mais aussi à donner un environnement urbain convivial, justifierait la pertinence d'aménager les forêts sacrées urbaines d'Oussouye.

Il est vrai que la plupart des enquêtés ont répondu par le « oui », à la question de savoir, s'il y avait relâchement des pratiques culturelles liées aux forêts. Cependant, en considérant les multiples effets souvent extérieurs de nature anthropique et naturelle, il est à émettre des réserves par rapport au maintien des espaces forestiers sacrés. A ce titre, il serait important de dégager des orientations, pour une meilleure prise en compte des savoirs traditionnels et de valoriser les écosystèmes forestiers sacrés urbains.

Etant donné que les valeurs des forêts englobent le culturel, le social, et l'esthétique, leur gestion durable devrait être renforcée. L'organisation de la conservation va se préoccuper au départ, des besoins et pratiques culturelles des populations locales, attachées à la forêt. Les forêts sacrées urbaines doivent être vues, comme des aires anthropiques protégées. Elles ont permis la protection des espèces végétales et animales in situ, dans un milieu artificiel.

A ce propos, une convergence dans l'appréhension des sites naturels sacrés est une nécessité. Ceci est à accompagner par des travaux de recherche, suivant diverses approches. Cette orientation présente beaucoup d'avantages puisqu'elle permet de combiner les stratégies locales et celles externes. Pourvu que ces dernières soient pertinentes du point de vue socioculturel et écologique.

Les chances de voir les forêts sacrées et les pratiques liées à celles-ci perdurer ne sont donc possibles que lorsque la coexistence des systèmes social, naturel et artificiel reflète un état d'équilibre optimal. Ces pôles fonctionnels se heurtent souvent à des enjeux divers. Mais il existe une interférence « zone de contingence » au seuil duquel, on peut saisir toutes les logiques d'une gestion intégrée et d'un développement durable des forêts sacrées urbaines. C'est alors que le naturel participe à l'émergence du bien être social, dans un espace géographique. Le social reste ici le terme de jonction, pour dire que la société doit être de *facto* actrice de conservation et de développement.

\*  
\*       \*

La préservation des ressources naturelles en général est liée à leur utilisation, qui se veut modeste. A Oussouye, le milieu naturel est transformé donc en tenant compte des interdits. L'observance des règles est encore de rigueur pour les adeptes de la religion traditionnelle. Certains néo-citadins affirment qu'ils respectent les interdits vis-à-vis des forêts, même s'ils ne sont pas de ceux qui sont directement liés aux pratiques traditionnelles.

---

<sup>33</sup> Extrait de la Déclaration sur la conservation des paysages urbains historiques adoptée en Octobre 2005 par l'UNESCO (Texte complet : <http://whc.unesco.org/>)

## **CONCLUSION GENERALE**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

La Basse Casamance fait figure d'une zone côtière à potentialité écologique énorme. La diversité des écosystèmes fait appel à une variété d'appropriation de l'espace et des ressources. Les Diola bien qu'ils soient un peuplement littoral, ont tourné le dos pour certaine localité à la mer selon l'expression de PELISSIER. La prédominance des ressources forestières explique ce fait. Les Diola d'Oussouye en particulier manifestent un désintéressement vis-à-vis du littoral, qu'ils considèrent comme une zone marginale.

De l'idéologie religieuse des diola d'Oussouye fondée, sur l'alliance société nature à travers une étroite superposition entre les *boeshin* et la forêt découle un environnement relativement protégé. Les Diola possèdent ainsi un patrimoine biologique et écologique très riche dû à la diversité des écosystèmes naturels et aux paysages végétaux très contrastés.

Cependant, on assiste actuellement à une décadence du potentiel naturel dans les localités fortement anthropisées comme la ville d'Oussouye. Les forêts intra urbaines s'effritent irrévocablement. Les forêts sacrées pour leur part, si elles ont survécu, c'est parce que la société traditionnelle très discrète et ferme dans ses pratiques, a su maintenir les stratégies authentiques de conservation des forêts à statut culturel. C'est notamment grâce aux règles traditionnelles en rapport avec le spirituel entretenu avec les puissances surnaturelles, que le paysage urbain reste encore émaillé par les îlots de forêts sacrées.

Chez les Diola d'Oussouye, l'implication des populations dans la gestion de leur environnement a nécessité alors la connaissance des données permanentes composant le milieu naturel compris ici au sens global. L'homme vient en premier lieu, puis la terre, les écosystèmes, la flore et la faune.

Aujourd'hui, malgré les menaces diverses, le caractère sacré de l'alliance originelle avec les forces telluriques inhérentes au milieu naturel reste perpétué. Plusieurs pratiques traditionnelles d'essence liturgique continuent à marquer profondément les comportements individuels et collectifs à l'égard des forêts sacrées intra urbaines.

La question fondamentale posée dans cette étude trouve ses éléments de réponse à différents niveaux. Mais il s'agit pour l'heure de retenir que l'approche ethnoculturelle diola, en terme de gestion des forêts est conçue sous l'angle de stratégies et d'actions dont le cadre normatif et institutionnel est la culture (fait de la religion traditionnelle). Celle-ci apporte des réponses adéquates et crédibles aux problèmes de la relation population forêt, mais semble être contrariée dans ce contexte urbain.

Ainsi la forêt royale qui a servi de spécimen dans cette recherche apparaît comme un conjoncteur et disjoncteur symbolique et institutionnel. Les éléments de description donnés permettent de confirmer que les mesures traditionnelles ponctuent la valorisation des ressources forestières. Certes qu'on relève un contraste, voir une contradiction, il est possible de concilier aménagement urbain et stratégies spatiales traditionnelles.

Les forêts sacrées, sites de conservation de la biodiversité, sont bien des espaces à double dimension et dont la valorisation doit passer par une analyse des représentations de l'espace perçu par les diola. Ce qui permettrait d'appréhender, les permanentes et les ruptures dans les rapports que les populations entretiennent avec le milieu naturel.

La valorisation des pratiques culturelles de conservation de la biodiversité aura pour atout de lever les contraintes d'ordre anthropique et environnemental. Et dans une perspective de gestion intégrée et durable du patrimoine naturel, elle contribuerait sensiblement à renforcer les compétences des communautés traditionnelles en proie d'une désagrégation socioculturelle.

Lorsque les facteurs socioculturels motivent des utilisations durables des ressources naturelles, la recherche doit logiquement être menée dans le sens de valoriser les savoirs traditionnels en matière de gestion de la biodiversité. Une telle démarche favorise une intégration de vision des sociétés traditionnelles dans la conservation de leur environnement.

Il faut reconnaître en effet qu'il existe une diversité de forme et d'appréhension de l'espace et de ses ressources. A priori le cas d'Oussouye peut paraître spécifique. Mais, on peut déceler sans doute des ressemblances qui se manifestent dans d'autres territoires, où certains objets sont vus sous cette même forme de représentation que l'on observe spectaculairement à Oussouye.

Il se dégagerait plusieurs convergences, plus ou moins discrètes, suivant que l'on est dans une localité fortement modernisée. Selon CLAUDE LEVY-STRAUSS<sup>34</sup> « rien ne survit sans raison dans une culture, tout est vécu ou, ne l'est pas, en vertu de l'interdépendance des éléments constitutifs d'une structure sociale. Si une coutume ou une croyance persiste, c'est qu'elle continue d'avoir, ici et maintenant, une fonction pertinente dans l'organisation sociale ou le système de représentation. » Sous cet angle, il y a lieu de poursuivre la réflexion sur la régularité de la tenure des forêts sacrées par la société traditionnelle diola à Oussouye, dès lors que l'espace est confronté au phénomène d'urbanisation.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

---

<sup>34</sup> Cité par DUMEZ (R) 2000 – Yoff le territoire assiégé. Un village lébou dans la banlieue de Dakar. Dossier régions côtières et petites îles n°7 UNESCO, Paris, 90p.

# Bibliographie

## Ouvrages généraux

- ARBONNIER (M.) 2002 – Arbres, arbustes et lianes des zones sèches d'Afrique de l'Ouest. 2<sup>ème</sup> édition, CIRAD-MNHN 573p.
- AUBREVILLE (A.) 1950 – Flore forestière soudano-guinéenne. Société d'éditions géographiques maritimes et coloniales, Paris, 523p.
- BA (A. T.), MANDSEN (J. E.), SAMBOU (B.) 1998 – Atelier sur flore, végétation et biodiversité au Sahel. AAU Reports 39, 310p.
- BAUMER (M.) 1995 – Arbres, arbustes et arbrisseaux nourriciers en Afrique occidentale. Enda tiers-monde, Dakar, 260p.
- BERHAUT (J.) 1967 – Flore du Sénégal. Ed. Clairafrique, Dakar, 485 p.
- BERHAUT (J.) 1971 – 1979 – Flore illustrée du Sénégal. Ed. Clairafrique, Dakar, 6 tomes.
- BUTARE (I) 2001 – Sous la dir.- Pratiques culturelles, la sauvegarde et la conservation de la biodiversité en Afrique de l'Ouest et du Centre. Actes du Séminaire-Atelier de Ouagadougou (Burkina Faso) du 18 au 21 juin 2001, CRDI. 281p.
- CORMIER-SALEM (M. C.) 1995 – Terroirs aquatiques et territoires de pêche. Enjeux fonciers halieutiques des sociétés littorales ouest-africaines. In Dynamique des systèmes agraires, terre, terroir, territoires. Les tensions foncières. ORSTOM, Colloques et Séminaires Paris pp 57-81.
- CROUSSE (B.), LE BRIS (E.), LE ROY (E.) 1986 – Espaces disputés en Afrique Noire. Pratiques foncières locales. Karthala, Paris, 426p.
- CSI 1998 – Contribution à l'élaboration de « pratiques éclairées » en vue du développement durable des régions côtières et des petites îles. Rapport de synthèse séminaire du 14 mai 1998 28p.
- DJIBA (L) 1997-1998 – Traditions, sociétés et sites sacrés : Exemple en milieu Lébou. Mémo. DEA Chaire UNESCO/UCAD 52p.
- DUMÉZ (R) 2000 – Yoff le territoire assiégé. Un village lébou dans la banlieue de Dakar. Dossier régions côtières et petites îles n°7 UNESCO, Paris, 90p.
- FORTIN (D.), LO (M.), MAYNART (G.) 1997 – Plantes médicinales du sahel. Enda tiers-monde, Dakar, 277p.
- GENDREAU (F.) et al. 1996 – Population et environnement dans les pays du Sud. Karthala, Paris, 308p.
- GENY (P.), WAECHTER (P.), YATCHINOVSKY (A.) 1992 – Environnement et développement rural. Guide de la gestion des ressources naturelles. Frisen-Roche, Paris, 418p.
- HAERINGER (Ph.) 1980 – Lecture sociale en quatre tableaux du couvert végétal dans la ville africaine. Cah. ORSTOM, série Sc. hum. Vol. XVII, n° 3-4, pp 289-308.
- KERHARO (J.), ADAM (J. G.) 1974 – La pharmacopée sénégalaise traditionnelle ; plantes médicinales et toxiques. Ed. Vigot, Paris, 1011p.
- LAVIGNE DEL VILLE (Ph.), NARBEBURU (D.), ROSSI (G.) 1998 – Sociétés rurales et environnement. Gestion des ressources et dynamiques locales au Sud. Karthala, Paris, 402p.
- OLLOY (A.), MBENGUE (A.) 2003 – Prise en compte des liens entre diversité biologique et diversité culturelle comme condition de base du développement durable. Unesco, 50p.
- PELISSIER (P.) 1980 – L'arbre dans les paysages agraires de l'Afrique Noire. Cah. ORSTOM, série, Sc. hum. Vol. XVII, n° 3-4, pp 131-136.

- PELISSIER (P.) 1980 – L'arbre en Afrique tropicale : la fonction et le signe. Cah. ORSTOM, série Sc. hum. Vol. XVII, n° 3-4. pp 127-130.
- PELISSIER (P.) 1995 – Campagnes africaines en devenir. Arguments, Paris, 318 p.
- SCHNELL (R.) 1970 – Introduction à la phytogéographie des pays tropicaux : les flores – les structures. Vol. I, éd. Gauthier-Villars, Paris 499p.
- SCHNELL (R.) 1971 – Introduction à la phytogéographie des pays tropicaux : les milieux – les groupements végétaux. Vol. II, éd. Gauthier-Villars, Paris, 951p.
- TRAORE (D.) 1983 – Médecine et magie africaines ou comment le noir se soigne-t-il ? Présence africaine, Paris, 569p.
- TRICAZ (J.) 1980 – L'arbre garant de la pérennité culturelle d'une société d'émigrés menacée. Cah. ORSTOM, série Sc. Hum. Vol. XVII n° 3-4, pp 285-287.
- TROCHAIN (J.) 1940 – Contribution à l'étude de la végétation du Sénégal. Mémoire IFAN, Larose, Paris, 433p.
- UNESCO 1996 – Réserve de biosphère. MAB, 20p.
- VON MAYDELL (H.) 1983 – Arbres et arbustes du Sahel : leurs caractéristiques et leurs utilisations. CTZ Eschborn 532p.
- WANGARI (E.) 2000 – Les aires et sites sacrés en Afrique. Leur importance dans la conservation de l'environnement. Unesco, 112p.
- WHITE (F.) 1986 – La végétation de l'Afrique. Mémoire ORSTOM-UNESCO, Paris 384p.

### Ouvrages spécifiques

- ADAM (J. G.) 1961 – La végétation du bois sacré d'Oussouye (Casamance) et quelques intrusions du domaine de la forêt dense en Basse Casamance. Bull. IFAN, tome XXIII, série A, Sc. nat. n° I, pp 1-10.
- ADAM (J. G.) 1962 – Contribution à l'étude de la flore et de la végétation de l'Afrique occidentale. La Basse Casamance (Sénégal). Bull. IFAN, tome XXIV série A, Sc. nat. n° I, pp 116-153.
- ADM 2002 – Audit urbain, organisationnel et financier de la Commune d'Oussouye. Vol.1 : Audit urbain, Consultants Associés, Dakar, 86p.
- AUBREVILLE (A.) 1948 – La Casamance, in Agronomie tropicale pp 25-52.
- BADIANE (S. D.) 2005 – Les écosystèmes forestiers de la ville d'Oussouye : analyse floristique et problématique de conservation. Mémo. Maîtrise UGB 133p.
- CAMARA (T) 1994 – Biodiversité et forêts sacrées en Casamance (Région de Ziguinchor) Afrinet MAB n°10.
- COLY (A.), DIALLO (I.), SECK (S.) 2002 – Le sacré au service de l'environnement. Oussouye, (article) Téranga- Air Sénégal, Dakar.
- GIRARD (J) 1969 – Genèse du pouvoir charismatique en Basse Casamance (Sénégal) IFAN-Dakar 372p.
- KERHARO (J.), THOMAS (L. V.) 1962 – La médecine et la pharmacopée des Diola de Basse Casamance. Bull. Soc. Méd. d'Afrique Noire de langue française, Dakar, n° 5, pp 667-695.
- NDIONE (E.) 2001 – Education traditionnelle et statut de la femme en milieu diola : exemple de Analufay. Dossier documentaire et pédagogique. Ecole Normale Supérieure, UCAD, 64p.

- NICOLAS (P.), GAYE (M.), SANE (L.), HESSELINS (G.) 1988 – Naissance d'une ville au Sénégal : Evolution d'un groupe de six villages de Casamance vers une agglomération urbaine. Karthala, Paris, 201p.
- PELISSIER (P.) 1966 – Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance, Fabrègue St Yrieux, 939p.
- ROCHE (C.) 1976 – Histoire de la Casamance, conquête et résistance : 1850-1920. Karthala, Paris, 401p.
- SENGHOR (S. S.) 2000- Contribution à l'étude de la pharmacopée traditionnelle diola. Enquête ethnopharmacologique chez les Diola « Cassa » en Basse Casamance Département d'Oussouye (Sénégal). Thèse Doct. Pharm., n° 4, UCAD, 93p.
- THOMAS (L.V.) 1959 – Les Diola, essai d'analyse fonctionnelle sur une population de Basse Casamance. Mémoire IFAN n° 55, Vol. II, pp 345-821.
- TRICAZ (J.) 1980 – L'importance de l'arbre dans l'imaginaire de Cheikh Mamadou Sané : du rêve à la réalité du village thérapeutique dans la forêt casamançaise. Cah. ORSTOM, série Sc. hum. Vol. XVII n° 3-4, pp 309-310.
- TROPIS 2000 – Diagnostic pour un plan de développement urbain de la Commune d'Oussouye. Rapport provisoire, 86p.
- UICN 1992 – Conservation et utilisation durable des ressources naturelles du Bassin hydrographique de Casamance. Annales du séminaire tenu du 22 au 26 Octobre 1990 à Ziguinchor, Sénégal, 167p.

### Sites Web consultés

[www.unesco.org/shs/most](http://www.unesco.org/shs/most)

[www.google.fr](http://www.google.fr)

<http://whc.unesco.org/>

[www.oussouye.org](http://www.oussouye.org)

[www.agora21.org](http://www.agora21.org)

[www.ramsar.org/info/cultural\\_heritage](http://www.ramsar.org/info/cultural_heritage)

[www.fao.org/docrep/s1930f/s1](http://www.fao.org/docrep/s1930f/s1)

# Annexes

## Annexe1 : Synthèse des données d'inventaire floristique

Numéro d'ordre	Espèces		Nombre d'individus sur pied au sol pour chaque espèce dans chaque relevé						
	Nom local	Nom scientifique	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7
1	Bu fulan	<i>Dialium guineense</i>	28	3	11		2		3
2	Bu kunum	<i>Carapa procera</i>	6			1			8
3	Bu yaye	<i>Albizia andiantifolia</i>	4	3	7	4		3	1
4	Bu welelin	<i>Azelia africana</i>	3				3	1	
5	Bu hemb	<i>Landolphia heudelotii</i>	4					1	
6	Bu mucha mucha	<i>Croton macrostachyus</i>	19	2	2	1	1		7
7	Bu hindik	<i>Saba sengalensis</i>	11	3		4		4	8
8	Bu sana	<i>Ceiba pendandra</i>	4	3		2	2		1
9	Bu tik	<i>Combretum micranthum</i>	15	30	30	30	23	24	6
10	Bu lubudiun	<i>Trichilia prieuriana</i>	35	14	45	10	16	1	15
11	Bu lhew	<i>Uvaria Chamae</i>	1	1					
12	Efissum edianguï	<i>Cnestis ferruginea</i>	2	1					1
13	Bu dioguïnam	<i>Fagara leuprieurii</i>	3	3					1
14		<i>Rauwolfia vomitoria</i>	1						
15	Bu dioy	<i>Alchornea cordifolia</i>	1		9	16	2		
16	Bu sen seng	<i>Crotalaria retusa</i>	1						
17	Bu kankulh	<i>Treculia africana</i>	1		4		2	1	2
18		<i>Heteroptis leona</i>	2						
19	Bu beumb	<i>Cola cordifolia</i>	1		2		2		5
20	Bu mangu	<i>Mangifera indica</i>	1	2					2
21	Bu sayèt	<i>Cassia sieberiana</i>	1			6	2		
22	Bu nagueul	<i>Khaya senegalensis</i>	1	4	2				
23		<i>Capparis tomentosa</i>	1	1		1		1	
24	Bu lefukeul	<i>Voacanga africana</i>		6	7	3	1	13	6
25	Bu neem	<i>Azadirachta indica</i>		1	1	3	17	1	
26	Kalahay	<i>Borassus aethiopicum</i>		1			2		
27	Ugolom ligoli	<i>Mezoneurum benthamianum</i>		4		5		4	
28	Bassinguilil	<i>Allophylus africanus</i>		1					1
29	Bu nana amata	<i>Ritchiea capparoides</i>		1	1	2			
30	Assunte kuwaguèn	<i>Erythrina senegalensis</i>			1			1	
31	Bu lehlu	<i>Spondias monbin</i>			2			5	
32	Hu loon	<i>Strophanthus sermentosus</i>			1				
33	Bu muk	<i>Landolphia hirsuta</i>				1	1		
34	Bu bak	<i>Adansonia digitata</i>					1		
35	Bundu feul	<i>Nauclea latifolia</i>					2		
36	Bu bonfi	<i>Newboudia laevis</i>					1		4
37		<i>Holarrhena floribunda</i>						2	
38	Bu moka	<i>Tetracera alnifolia</i>						5	
39	Bu dienkun	<i>Dichrostachys cinerea</i>						2	
40	Bu nebi neb	<i>Moringa oleifera</i>						4	
41	Bu diendiek	<i>Ficus sp.</i>			1				1
42	Bu koon	<i>Jatropha curca</i>						7	
Total			146	84		89	80	80	72

## Annexe2

### Types biologiques d'espèces

N° d'ordre	Nom local	Espèces Nom scientifique	Nombre d'individus sur ped au sol pour chaque espèce dans chaque relevé						
			R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7
<b>PhanérophYTE</b>									
1	Bu fulan	<i>Dialium guineense</i>	x	x	x		x		x
2	Bu kunum	<i>Carapa procera</i>	x			x			x
3	Bu yaye	<i>Albizzia andiantifolia</i>	x	x	x	x		x	x
4	Bu welelin	<i>Azelia africana</i>	x				x	x	
5	Bu mangu	<i>Mangifera indica</i>	x	x					x
6	Bu nagueul	<i>Khaya senegalensis</i>	x	x	x				
7	Bu neem	<i>Azadirachta indica</i>		x	x	x	x	x	
8	Kalahay	<i>Borassus aethiopicum</i>		x			x		
9	Bu bak	<i>Adansonia digitata</i>					1		
10	Bu sana	<i>Ceiba pendandra</i>	x	x		x	x		x
11	Bu beumb	<i>Cola cordifolia</i>	x		x		x		x
12	Bu lehlu	<i>Spondias monbin</i>			x			x	
13	Bu kankulh	<i>Treulia africana</i>	x	x			x	x	x
<b>Chaméphytes</b>									
14	Bu tik	<i>Combretum micranthum</i>	x	x	x	x	x	x	x
15	Bu lubudiun	<i>Trichilia prieuriana</i>	x	x	x	x	x	x	x
16	Bu lhew	<i>Uvaria Chamae</i>	x	x					
17	Efissum ediangui	<i>Cnestis ferruginea</i>	x	x					x
18	Bu dioguinam	<i>Fagara leuprieurii</i>	x	x					x
19	Bu sayèt	<i>Cassia sieberiana</i>	x			x	x		
20		<i>Rauwolfia vomitoria</i>	x						
21	Bu dioy	<i>Alchornea cordifolia</i>	x		x	x	x		
22	Bu sen seng	<i>Crotalaria retusa</i>	x						
23	Bu lefukeul	<i>Voacanga africana</i>		x	x	x	x	x	x
24	Bassinguillit	<i>Allophylus africanus</i>		x					1
25	Bu nana amata	<i>Ritchiea capparoides</i>		x	x	x			
26	Assunte kuwaguèn	<i>Erythrina senegalensis</i>			x			x	
27	Bu bonfi	<i>Newboudia laevis</i>					x		x
28		<i>Holarrhena floribunda</i>						x	
29	Bu dienkun	<i>Dichrostachys cinerea</i>						x	
30	Bu nebi neb	<i>Moringa oleifera</i>						x	
31	Bu diendiek	<i>Ficus sp.</i>			x				x
32	Bu koon	<i>Jatropha curca</i>						x	
<b>Lianes</b>									
33	Bu hemb	<i>Landolphia heudelotii</i>	x					x	
34	Bu mucha mucha	<i>Croton macrostachyus</i>	x	x	x	x	x		x
35	Bu hindik	<i>Saba sengalensis</i>	x	x		x		x	x
36		<i>Heteroptis leona</i>	x						
37		<i>Capparis tomentosa</i>	x	x		x		x	
38	Ugolom ligoli	<i>Mezoneurum benthamianum</i>		x		x		x	
39	Hu loon	<i>Strophanthus sermentosus</i>			x				
40	Bu muk	<i>Landolphia hirsuta</i>				x	x		
41	Bundu feul	<i>Nauclea latifolia</i>					2		
42	Bu moka	<i>Tetracera alnifolia</i>						5	

## Annexe3

### Espèces abondantes de la zone

Nom local	Nom scientifique
Bu fulan	<i>Dialium guineense</i>
Bu kunum	<i>Carapa procera</i>
Bu yaye	<i>Albizia andiantifolia</i>
Bu welelin	<i>Azelia africana</i>
Kalahay	<i>Borassus aethiopicum</i>
Bu bak	<i>Adansonia digitata</i>
Bu sana	<i>Ceiba pendandra</i>
Bu beumb	<i>Cola cordifolia</i>
Bu lehlou	<i>Spondias monbin</i>
Bu kankulh	<i>Treculia africana</i>
Bu tik	<i>Combretum micranthum</i>
Bu lubudiun	<i>Trichilia prieuriana</i>
Bu lhew	<i>Uvaria Chamae</i>
Efissum ediangui	<i>Cnestis ferruginea</i>
Bu dioguinam	<i>Fagara leuprieurii</i>
Bu sayèt	<i>Cassia sieberiana</i>
	<i>Rauwolfia vomitoria</i>
Bu dioy	<i>Alchornea cordifolia</i>
Bu sen seng	<i>Crotalaria retusa</i>
Bu lefukeul	<i>Voacanga africana</i>
Bassinguilit	<i>Allophylus africanus</i>
Bu nana amata	<i>Ritchiea capparoides</i>
Assunte kuwaguèn	<i>Erythrina senegalensis</i>
Bu bonfi	<i>Newboudia laevis</i>
	<i>Holarrhena floribunda</i>
Bu dienkun	<i>Dichrostachys cinerea</i>
Bu diendiek	<i>Ficus sp.</i>
Bu hemb	<i>Landolphia heudelotii</i>
Bu mucha mucha	<i>Croton macrostachyus</i>
Bu hindik	<i>Saba senegalensis</i>
	<i>Heteroptis leona</i>
	<i>Capparis tomentosa</i>
Ugolom ligoli	<i>Mezoneurum benthamianum</i>
Hu loon	<i>Strophanthus sermentosus</i>
Bu muk	<i>Landolphia hirsuta</i>
Bundu feul	<i>Nauclea latifolia</i>
Bu moka	<i>Tetracera alnifolia</i>

### Espèces introduites

Nom local	Nom scientifique
Bu mangu	<i>Mangifera indica</i>
Bu nagueul	<i>Khaya senegalensis</i>
Bu neem	<i>Azadirachta indica</i>
Bu nebi neb	<i>Moringa oleifera</i>
Bu koon	<i>Jatropha curcas</i>

## Annexe 4

### Fiche d'inventaire floristique

Numéro du relevé : .....

Situation : .....

Relevé	Nombre total d'individus	Caractéristiques
Espèces		



# Annexe6

## Questionnaire

I. Identification										II Notion de forêt sacrée et historique de la sacralisation de l'espace forestier								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Prénoms	Nom	Age	Sexe: H=1; F=2	Situation matrimoniale: marie=1; célibataire=2; divorcé=3; veuf=4	Religion: Chrétienne=1; Traditionnelle=2; Musulmane=3	Quartier de résidence: Eki=1; Essinkine=2; Kalabon=3	Etes-vous originaire d'Quessouye? Oui=1; Non=2	Niveau d'instruction: Primaire=1; Secondaire=2; supérieur=3	Reconnaissez-vous l'existence de forêts sacrées dans Quessouye? Oui=1; Non=2	A quand remonte la sacralisation des espaces forestiers de la ville d'Quessouye? Il y a 50 ans=1; 100ans=2; plus de 100ans=3	Pourquoi la sacralisation de ces forêts? Présence de fétiches=1; Lien de trésorerie=2; Lieu d'initiation=3	Qui décide de la sacralisation de telle ou telle forêt?	Le roi	les chefs coutumiers	LA communauté	Quelle est la périodicité des cérémonies pratiquées dans les forêts sacrées?	journalières=1; par semaine=2; mensuelles=3; annuelle=4; décennales=5	Y a-t-il rattachement des pratiques culturelles liées aux forêts? Oui=1; Non=2
1																		
2																		
3																		
4																		
5																		
6																		
7																		
8																		
9																		
10																		
11																		
12																		
13																		
14																		
15																		
16																		
17																		
18																		
19																		
20																		
21																		
22																		
23																		
24																		
25																		
26																		
27																		
28																		
29																		
30																		
31																		
32																		
33																		
34																		
35																		
36																		
37																		
38																		
39																		
40																		

NB: Utilisez les codes (exemple: 1; 2; 3,...) attribués aux différentes réponses. Au cas où les codes ne sont pas mentionnés, veuillez cocher simplement la case qui vous intéresse. Merci de bien vouloir renvoyer ce questionnaire selon les indications ci-dessus établies.

III Gestion des forêts sacrées urbaines							IV Relation forêt sacrée/ population en milieu urbain																				
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48
Comment est elle gérée ?	Par des interdits	Par une discussion mystique	En cas de non respect d'un interdit quelles sont les sanctions ?	maladie	malheur	mort	Qui prend les sanctions ? Le roi=1; le chef de clan; les chefs coutumiers=3	Est il autorisé de pénétrer dans la forêt? Oui=1; Non=2	Qui peut y pénétrer ? Homme=1; Femme=2; Jeune=3; Enfants=4	En vertu de quel peut-on avoir accès à la forêt sacrée royale?	membre de la famille royale	initiation à la forêt sacrée	membre du conseil des sages	Autorisation	Avez-vous émit une fois dans une forêt sacrée? Oui=1; Non=2	Si oui quel émit votre motif ?	Cérémonie royale	Libation	Visite au roi	Initiation	Sacrifices	Autre motif à préciser	Est il autorisé de cueillir des plantes pour? Oui=1; Non=2	Si oui pour quelle raison: La médecine traditionnelle=1; l'alimentation=2; à une fin culturelle=3	Est il autorisé de ramasser du bois mort ? Oui=1; Non=2	En dehors de leur statut sacré, quelle valeur accordiez vous aux forêts urbaines d'Onzouye?	Environnementale

## Liste des tableaux, figures, photos et cartes

### Liste des tableaux

Tableau 1 : Activités liées à la forêt.....	22
Tableau 2: Forêts sacrées urbaines et périurbaines d'Oussouye.....	24
Tableau 3: Catégorie de Forêts sacrées.....	26
Tableau 4 : Récapitulation figure2.....	33
Tableau 5: Echantillonnage /enquête zone urbaine d'Oussouye.....	37
Tableau 6: Echantillon chefs coutumiers (zone périphérique d'Oussouye).....	37
Tableau 7 : Espèces ligneuses et leurs usages.....	43
Tableau 8: Espèces à usage culturel rencontrées in situ .....	44

### Liste des figures

Figure 1: Illustration de la tenure de l'espace forestier en milieu diola .....	21
Figure 2: Pôles fonctionnels déterminant l'approche du développement durable dans le contexte d'Oussouye.....	33
Figure 3: Avis sur les gestionnaires des forêts sacrées .....	56
Figure 4: Origine de la sacralisation de la forêt .....	57
Figure 5: Mobiles de la protection traditionnelle .....	59
Figure 6: motifs de pénétration dans la forêt royale.....	60
Figure 7: Autres intérêts des forêts sacrées urbaines .....	63
Figure 8: Avis sur la conservation durable des forêts sacrées urbaines.....	63

### Listes des photos

Photo 1: kalème sidiaque, une forêt à influence intercommunautaire (située dans les rizières d'Oussouye) .....	26
Photo 2: forêt cimetière de Kalobone, une forêt d'intérêt communautaire (sur la route de Mlomp).....	27
Photo 3: Djilahite de Kalélame, une forêt lignagère, (sur la route de Saré Demba).....	27
Photo 4: Constructions en zone forestière périphérique de la ville d'Oussouye.....	35

### Liste des cartes

Carte 1 : Zone amphibie de la Basse Casamance.....	6
Carte 2: Districts phytogéographiques de la Basse Casamance.....	9
Carte 3: Commune d'Oussouye.....	15
Carte 4: Paysage naturel, Oussouye et ses environs .....	18
<b>Carte 5: Forêts sacrées urbaines et périurbaines d'Oussouye.....</b>	<b>25</b>
Carte 6: Forêt royale d'Oussouye.....	41
Carte 7: terroirs de Huluf .....	49

## Lexique

ATEMIT :	Dieu
Boeshin (plur : Hushin) :	Un autel sacré
Bukut :	Zone initiatique ayant pris son autonomie vis à vis de la royauté
Bunuk :	Vin de palme
Butoëng :	La famille
Buying :	Brancard sur lequel est déposé le corps du défunt
Ebila :	Boeshin du Kahat
Ehunia :	Boeshin d'initiation à la société des femmes
Ekaïss :	Initiation donnant le droit ou la possibilité de porter le brancard du mort
Eloenkin :	Boeshin interlignager, il est la souche originelle des « Hufile »
Esuk Bukut	Ceux du Bukut
Esuk Husan :	Ceux du Kahat
Ewang :	Initiation au mystère de la royauté
Hank (pluriel : Kank) :	La concession
Hufile :	Correspond au boeshin du lignage, c'est-à-dire du Hukin ou du Hank
Hukin (pluriel : Kukin) :	Le quartier
Huni :	Grande assemblée des initiés
Huul :	Hutte
Djamané :	La classe d'âge
Joenoenande :	Boeshin de la lignée royale
Kaen :	Place publique
Kahantèn :	Initiation au boeshin Joeneonande
Kahat :	Zone initiatique qui concerne les villages encore sous la tutelle royale
Kanebô :	Initiation au boeshin Ehunia. Cette initiation permet à la jeune femme d'intégrer la société des femmes
Kassab :	Interrogation publique du défunt en vue de déterminer les raisons de sa mort
Niey-Niey :	C'est interdit
Oeyi :	Roi

# TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE .....	2
DEDICACES.....	3
REMERCIEMENTS .....	4
LISTES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES.....	5
AVANT-PROPOS.....	6
INTRODUCTION GENERALE .....	8
PROBLEMATIQUE.....	10
<i>Contexte</i> .....	10
<i>Justification</i> .....	11
<i>Objectifs de l'étude</i> .....	12
<i>Hypothèses</i> .....	12
METHODOLOGIE DE L'ETUDE.....	12
PLAN DU TRAVAIL .....	13
<b>PREMIERE PARTIE : ECOSYSTEMES ET GESTION DE L'ESPACE FORESTIER EN BASSE CASAMANCE.....</b>	<b>14</b>
CHAPITRE I : APERÇU PHYTOGEOGRAPHIQUE DE LA BASSE CASAMANCE : FOCUS SUR LE DISTRICT D'OUSSOUYE .....	16
I <i>Généralités sur la phytogéographie de la Basse Casamance</i> .....	16
II <i>Présentation du district phytogéographique d'Oussouye</i> .....	17
III <i>Les formations végétales dans le district d'Oussouye</i> .....	17
III.1 Les forêts marécageuses .....	17
III.2 Les formations végétales de plateaux .....	17
III.2.1 Les formations de futaies.....	17
III.2.2 Les jachères forestières.....	19
III.2.3 La palmeraie .....	19
CHAPITRE 2 : TENURE DE L'ESPACE FORESTIER EN MILIEU DIOLA .....	20
I <i>Connaissance intime des valeurs de la forêt par les Diola</i> .....	20
II <i>Régime foncier et systèmes d'exploitation de la zone forestière</i> .....	20
III <i>Usages de l'espace forestier</i> .....	21
CHAPITRE 3 : GESTION PARTICULIERE DES FORETS SACREES EN MILIEU URBAIN : LE CAS D'OUSSOUYE .....	23
I <i>Notion de protection et espaces protégés chez le Diola Huluf</i> .....	23
I.1 Une conception endogène de la notion de protection .....	23
I.2 Les sites naturels protégés.....	23
II <i>Les espaces forestiers urbains traditionnellement protégés</i> .....	24
II.1 Le couvert végétal urbain d'Oussouye dominé est par les forêts sacrées .....	24
II.2 Typologie des forêts sacrées urbaines et périurbaines.....	26
III <i>Fonctions des aires forestières sacrées urbaines d'Oussouye</i> .....	27
III.1 Fonction de lieu de culte.....	28
III.2 Fonction de cimetière .....	28
III.3 Fonction de temple d'éducation.....	28
III.4 Lieux de mémoire.....	28
IV <i>Le culte des forêts est basé aussi sur l'aspect genre</i> .....	28
<b>DEUXIEME PARTIE: APPROCHE ETHNOCULTURELLE DE LA GESTION DES FORETS SACREES : LE MODELE D'OUSSOUYE .....</b>	<b>30</b>
CHAPITRE 1 : CADRE CONCEPTUEL : ETHNOECOLOGIE DIOLA ET DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LA GESTION DES FORETS SACREES .....	31
I <i>Ethnoécologie en milieu urbain : l'espace d'Oussouye</i> .....	31
I.1 Oussouye un espace urbain d'appropriation ethnoculturelle .....	31
I.2 Fondement de la notion d'ethnoécologie.....	31
I.3. Les dimensions du développement durable.....	32
II <i>Modèle conceptuel d'Oussouye (ville, société et forêt) pour un développement durable</i> .....	32
III <i>Ethnoécologie et enjeux de développement durable</i> .....	33
III.1 Enjeu ethnoculturel.....	34
III.2 Enjeu environnemental .....	34

III.3 Enjeu de développement local .....	34
CHAPITRE 2 : METHODES, OUTILS ET MATERIELS D'ETUDE DE CAS DE LA FORET ROYALE D'OUSSOUYE .....	36
I Les enquêtes auprès des populations .....	36
I.1 Les outils et les cibles .....	36
I.2 L'échantillonnage .....	36
I.3 Déroulement des enquêtes .....	37
II Inventaire floristique du complexe royal d'Oussouye .....	38
II.1 Choix du site d'inventaire .....	38
II.2 Objectif de l'inventaire floristique .....	38
II.3 Méthode et déroulement de l'inventaire .....	38
III Le traitement et l'analyse des données .....	39
III.1 Données d'enquêtes traitées à l'aide de EXCEL et SPSS .....	39
III.2 Des cartes réalisées sous ARC VIEW 3.2a .....	39
CHAPITRE 3 : RESULTATS .....	40
I Présentation du complexe royal d'Oussouye, site d'étude de cas .....	40
I.1 Un site sacré naturel au cœur d'une ville .....	40
I.2 Quelle nature présente la forêt royale d'Oussouye .....	40
II Résultats d'inventaire floristique .....	42
III Analyse et interprétation des résultats d'inventaire .....	44
III.1 Description des espèces ligneuses à usage culturel rencontrées in situ .....	44
III.1.1 Ceiba pentandra .....	44
III.1.2 Borassus aethiopum .....	44
III.1.3 Carapa procera .....	45
III.2 L'arbre à usage culturel est il objet de protection ? .....	45
<b>TROISIEME PARTIE : LES DIOLA ET L'ESPACE FORESTIER, QUELLE DYNAMIQUE RELATIONNELLE ? .....</b>	<b>47</b>
CHAPITRE 1 : CARACTERISTIQUES CULTURELLES DE LA SOCIETE TRADITIONNELLE DIOLA .....	48
I Les Diola Kassa : des origines à leur implantation en Basse Casamance .....	48
I.1 Un profil historique difficile à reconstituer .....	48
I.2 Le peuplement du plateau de Huluf .....	48
II Organisation sociale et religieuse .....	50
II.1 Organisation sociale .....	50
II.2 La religion traditionnelle .....	51
III Les pratiques culturelles .....	52
III.1 Les valeurs sociales et culturelles liées à l'éducation traditionnelle .....	52
III.2 Les étapes initiatiques en société traditionnelle diola .....	53
III.2.1 L'initiation chez les hommes .....	53
III.2.2 L'initiation chez les femmes .....	54
CHAPITRE 2 : INTERRELATION FORET SACREE POPULATION EN MILIEU DIOLA .....	55
I La forêt, un support du fait culturel .....	55
I.1 Superposition espace culturel et espace naturel .....	55
I.2 Le système de référence à l'origine des forêts sacrées .....	55
I.2.1 La caractéristique magico religieuse .....	55
I.2.2 La caractéristique patrimoniale ou transhistorique .....	55
II Les acteurs sociaux sont à la base de la pérennisation du fait sacré .....	56
II.1 Le rôle des autorités coutumières .....	56
II.2 La communauté de base .....	56
II.3 Le roi .....	57
III L'implication directe des institutions religieuses dans la gestion des forêts .....	57
III.1 Les organes majeurs de régulation .....	58
III.2 Le cas spécifique de Hufumbèn .....	58
IV Perceptions populaires, représentations culturelles et sauvegarde des forêts .....	58
IV.1 Perceptions populaires .....	58
IV.1.1 La forêt est le symbole de l'autorité .....	58
IV.1.2 La forêt, moyen d'existence et source de sacralité .....	59
IV.2 Les mobiles traditionnels de sauvegarde des forêts sacrées .....	59
IV.2.1 Interdits et dissuasion mystique, garantie de l'intégrité des forêts .....	59
IV.2.2 Les totems et protection .....	61
IV.2.3 Les sanctions .....	61
IV.2.4 La réparation des sanctions .....	61
CHAPITRE 3 : CONCILIER STRATEGIES SPATIALES TRADITIONNELLES, CONSERVATION DURABLE ET AMENAGEMENT URBAIN .....	62
I La conservation des forêts sacrées urbaines est-elle possible dans le contexte actuel ? .....	62
I.1 Les problèmes de conservation liés au fait urbain .....	62

1.2 Possibilités réelles de conservation des forêts sacrées en milieu urbain.....	64
1.3 Outils de gestion durable des forêts sacrées .....	64
<i>II Un modèle de « ville verte » à promouvoir.....</i>	<i>64</i>
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>66</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>69</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>72</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX, FIGURES, PHOTOS ET CARTES.....</b>	<b>79</b>
<b>LEXIQUE.....</b>	<b>80</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>81</b>

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE